

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2024



COMMUNICATION FINANCIÈRE

30 juin 2024

LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC CONFIRME SA TRAJECTOIRE DE DEVELOPPEMENT ET SON ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE.

Le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc s'est réuni le 27 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Parer, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 30 juin 2024 par le Directoire.

Le PNB au titre du 1^{er} semestre a enregistré des progressions de l'ordre de +4,23 % en social en liaison avec la hausse de la marge d'intérêts et des commissions, et de +1,74 % en consolidé grâce à la bonne tenue de la marge d'intérêt, des commissions ainsi qu'à l'apport positif des filiales. Cette performance est liée à la dynamique positive de l'ensemble des lignes métiers de la banque et des filiales.

Les encours de crédits à la clientèle s'établissent à 92 010 MMAD au 30 juin 2024 affichant une baisse de 2,44 % par rapport au 31 décembre 2023 en consolidé et 2,98 % en social à 77 717 MMAD. Cette tendance s'explique par un effet de base exceptionnel sur les crédits de trésorerie enregistré fin 2023.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré un léger recul en consolidé et en social s'établissant respectivement à 86 016 MMAD et 77 725 MMAD sur le premier semestre 2024.

Porté par l'évolution positive du PNB et la maîtrise des charges générales d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'est renforcé de 4,86 % en social à 1 400 MMAD et 3,68 % en consolidé à

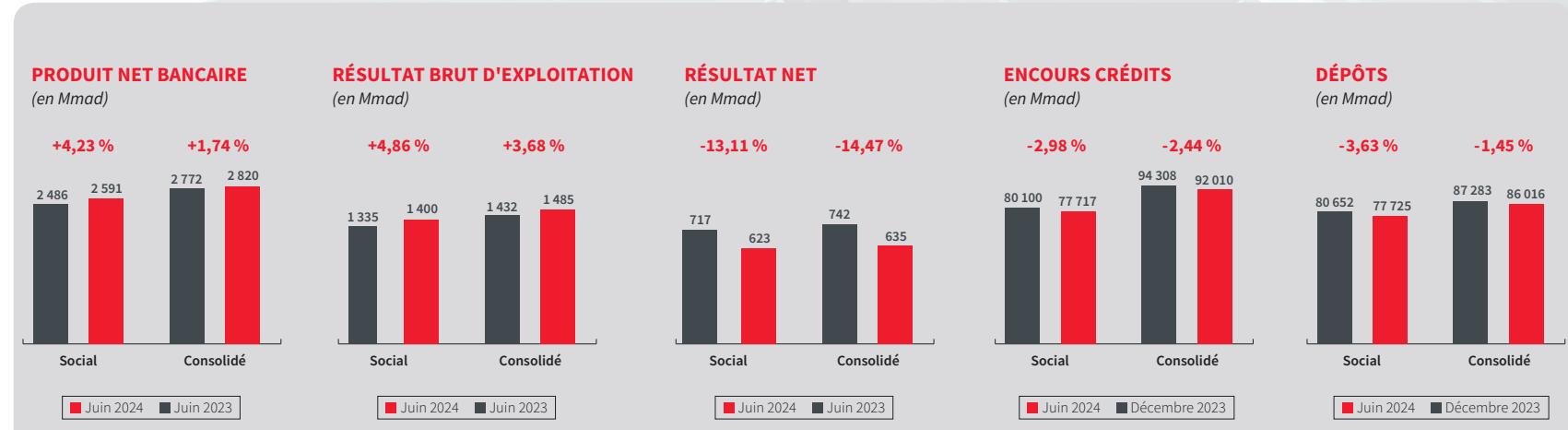
1 485 MMAD. Le coefficient d'exploitation a connu une amélioration en social de 134 bps pour se situer à 46,8 %, il en est de même pour le consolidé qui se situe à 47,4 %, en baisse de 99 bps.

Le résultat net consolidé s'élève à 635 millions de dirhams, contre 742 millions de dirhams au premier semestre 2023, soit une baisse de 14,47 %. Pour sa part, le résultat net social ressort à 623 millions de dirhams, contre 717 millions de dirhams au premier semestre 2023, en retrait de 13,11 %. Ce recul est lié à la hausse de la charge nette du risque, dans une approche prudente de renforcement des taux de couverture.

Le groupe Société Générale Maroc affiche des fondamentaux financiers sains et solides avec des capitaux propres consolidés s'élevant à 15 441 MDH à juin 2024, reflétant ainsi la solidité financière de la banque. À ce titre, le ratio de solvabilité global se situe à 14,41 %, le ratio Tier 1 à 13,49 % dépassant respectivement de 241 bps et 449 bps les seuils réglementaires.

Au cours de ce premier semestre, la banque a poursuivi la transformation de son dispositif d'exploitation, mettant l'accent sur le volet conseil et expertise des agences « PREMIUM » et l'extension de ses espaces libre-service « Smart Store ». Parallèlement, la banque 100 % en ligne « SoGé » poursuit sa trajectoire de développement vis-à-vis d'une clientèle jeune et très appétente au digital.

PRINCIPAUX INDICATEURS À FIN JUIN 2024



ÉTAT A1 : ÉTAT DES PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

Les comptes sociaux de la Société Générale Maroc sont préparés conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC). L'objectif de ces comptes est de présenter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Banque.

1. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Les créances comptabilisées, qui concernent aussi bien les établissements de crédits que les créances sur la clientèle, sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique et ce, comme suit :

- Créances sur les établissements de crédits et assimilés à vue et à terme ;
- Crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers et autres crédits ;
- Créances acquises par affacturage.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit ou clientèle).

Les créances en souffrance

Les créances en souffrance sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur régissant l'activité des établissements de crédit. Ces créances sont, après déduction des quotités de garantie prévues par ladite réglementation, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses ;
- 50 % pour les créances douteuses ;
- 100 % pour les créances compromises.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles. Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont, quant à elles, constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable.

2. DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargnes, dépôts à terme et autres comptes créditeurs.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3. PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de l'intention de leur détention en titres de transaction, titres d'investissements, titres de placements ou titres de participations.

• Titres de transaction

Ces titres sont acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé actif. Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat, frais de transaction exclus, coupons courus inclus. À chaque arrêté comptable, la différence résultant des variations de prix de marché est portée directement au compte de produits et charges.

• Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

• Titres d'investissement

Ils correspondent à des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais inclus et coupons courus inclus.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

• Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

• Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres cédés continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan. Aucune provision n'est constatée en cas de dépréciation des titres reçus mais les intérêts courus sur la créance sont constatés.

4. OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

6. PROVISIONS

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non à des opérations bancaires.

- Les provisions pour risques et charges : sont constituées en cas d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue.
- Provisions pour risques généraux : Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
- Les provisions réglementées : sont constituées en application des dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

7. PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Les intérêts correspondent aux produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation. Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation.

8. CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

9. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE - CONTRÔLE FISCAL

La Société Générale Marocaine de Banques a reçu au mois de juin 2024 de la part de l'Administration fiscale un avis de vérification portant sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur le revenu et la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices au titre des exercices 2020 à 2023.

La vérification sur place est en cours et aucune notification n'a été reçue à la date d'arrêté des comptes.

COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS AU 30/06/2024

BILAN AU 30/06/2024

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 330 407	1 490 953
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 337 446	11 759 304
. À vue	4 058 594	2 529 401
. À terme	9 278 852	9 229 903
Créances sur la clientèle	75 938 906	78 194 822
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	26 451 459	28 450 811
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	19 496 934	20 610 708
. Crédits et financements participatifs immobiliers	25 389 599	24 708 338
. Autres crédits et financements participatifs	4 600 913	4 424 964
Créances acquises par affacturage	1 777 749	1 905 482
Titres de transaction et de placement	3 321 045	2 198 460
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 303 899	2 181 314
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	17 146	17 146
Autres actifs	1 416 650	1 168 738
Titres d'investissement	5 878 803	6 945 273
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 878 803	6 945 273
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 386 322	2 380 769
. Participation dans les entreprises liées	1 810 761	1 811 813
. Autres titres de participation et emplois assimilés	575 560	568 956
. Titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 270 229	1 229 135
Immobilisations corporelles	1 030 464	1 048 834
TOTAL DE L'ACTIF	107 688 022	108 321 768

HORS BILAN AU 30/06/2024

HORS BILAN	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS	22 947 262	24 357 352
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 454 463	8 228 241
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 697 991	3 805 796
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 454 774	12 323 315
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	1 340 034	-
ENGAGEMENTS REÇUS	15 149 726	14 269 095
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 964 848	6 288 316
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	8 085 127	7 980 779
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Mousharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	1 099 751	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	30/06/2023
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 284 580	3 200 739
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	208 940	157 691
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 866 279	1 836 034
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	89 238	83 401
4.Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	253 186	214 333
5.Produits sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
6.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7.Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.Commissions sur prestations de service	369 749	352 988
9.Autres produits bancaires	497 177	556 272
10.Tranfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	11	20
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	693 408	714 740
11.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	129 017	99 597
12.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	198 548	164 837
13.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	139 857	138 951
14.Charges sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
15.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16.Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17.Autres charges bancaires	222 253	308 899
18.Tranfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	3 733	2 455
III.PRODUIT NET BANCAIRE	2 591 173	2 485 999
19.Produits d'exploitation non bancaire	59 714	79 128
20.Charges d'exploitation non bancaire	38 454	35 089
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 211 775	1 195 866
21.Charges de personnel	544 780	545 694
22.Impôts et taxes	18 723	22 312
23.Charges externes	436 282	436 661
24.Autres charges générales d'exploitation	6 255	9 357
25.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	205 735	181 842
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 307 868	1 018 265
26.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 100 202	858 163
27.Pertes sur créances irrécouvrables	140 553	72 284
28.Autres dotations aux provisions	67 113	87 818
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	906 477	769 993
29.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	895 215	746 109
30.Récupérations sur créances amorties	10 387	7 136
31.Autres reprises de provisions	875	16 748
VII.RÉSULTAT COURANT	999 266	1 085 901
32.Produits non courants	10 687	10 206
33.Charges non courantes	65 387	41 792
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	944 565	1 054 314
34.Impôts sur les résultats	321 624	337 381
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	622 941	716 934
TOTAL PRODUITS	4 261 457	4 060 065
TOTAL CHARGES	3 638 517	3 343 132
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	622 941	716 934

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	102 849
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 029 269	7 842 041
. À vue	676 802	637 638
. À terme	8 352 467	7 204 403
Dépôts de la clientèle	71 200 446	72 572 087
. Comptes à vue créditeurs	53 572 547	54 371 291
. Comptes d'épargne	10 225 679	10 196 751
. Dépôts à terme	3 657 638	3 836 164
. Autres comptes créditeurs	3 744 582	4 167 881
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2075	3487
. Titres de créance négociables émis	6 522 624	8 075 990
. Emprunts obligataires émis	6 522 624	8 075 990
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 943 012	3 068 919
Provisions pour risques et charges	1 721 817	1 655 897
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 636 372	1 634 601
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	266 800	213 233
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	10 590 165	9 908 307
Capital	2 152 500	2 152 500
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	622 941	1 091 858
TOTAL DU PASSIF	107 688 022	108 321 768

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	30/06/2023
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	2 099 384	2 020 125
2.(-) Intérêts et charges assimilées	467 422	403 386
MARGE D'INTÉRÊT	1 631 962	1 616 739
3.(+) Produits sur financements participatifs	65 073	57 001
4.(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	65 073	57 001
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION		
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA		
9.(+) Commissions perçues	409 347	392 766
10.(-) Commissions servies	44 002	44 364
Marge sur commissions	365 345	348 402
11.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	57 267	45 278
12.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	207
13.(+) Résultat des opérations de change	294 045	276 775
14.(+) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	-509	1 524
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	350 803	323 785
15.(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	253 646	214 793
17.(-) Diverses autres charges bancaires	71 935	72 286
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-3 721	-2 435
PRODUIT NET BANCAIRE	2 591 173	2 485 999
18.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-1 080	-1
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	59 714	79 128
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	38 454	34 487
21.(-) Charges générales d'exploitation	1 211 775	1 195 866
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 399 576	1 334 773
22.(+) Dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	335 153	177 202
23.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	65 158	71 670
RÉSULTAT COURANT	999 266	1 085 901
RÉSULTAT NON COURANT	-54 701	-31 587
24.(-) Impôts sur les		

COMPTES SOCIAUX AGGRÉGÉS AU 30/06/2024

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 938 723	5 937 364
2.(+) Récupérations sur créances amorties	10 387	23 097
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	70 400	230 269
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-693 408	-1 475 137
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-103 842	-266 977
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	-1 006 040	-2 004 357
7.(-) Impôts sur les résultats versés	-321 624	-686 490
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	894 596	1 757 769
Variation des :		
8.(-) Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 578 142	-5 661 970
9.(-) Crédances sur la clientèle	2 383 649	981 565
10.(-) Titres de transaction et de placement	-1 122 586	-190 026
11.(-) Autres actifs	-247 913	-37 844
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
14.(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	-	-
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 084 379	-1 483 526
17.(+) Dépôts de la clientèle	-1 371 641	862 271
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-1412	-912
19.(+) Titres de créance émis	-1 553 366	-266 159
20.(+) Autres passifs	874 093	2 340 3
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 532 938	-5 773 198
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-638 342	-4 015 429
(I+II)		
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 066 469	948 813
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	-5 553	-162 579
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-228 501	-513 810
25.(+) Intérêts perçus	-	-
26.(+) Dividendes perçus	-	-
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	832 457	272 425
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
28.(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
30.(+) Emission d'actions	-	-
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	1 772	3 300
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés	53 567	11 823
33.(-) Intérêts versés	-	-
34.(-) Rémunération versée sur DI et Wakala Bil Istithmar	-	-
35.(-) Dividendes versés	-410 000	-410 000
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-354 661	-394 877
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV+V)	-160 546	-4 137 882
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 490 953	5 628 834
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 330 407	1 490 952

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 30/06/2024

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévue par le plan de comptable des établissements de crédit (PCEC). Les États de Synthèse sont conformes à la présentation stipulée dans le PCEC.

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 30/06/2024

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 30/06/2024

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU 30/06/2024

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib	Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	En milliers de Dirhams	
						Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
COMPTE ORDINAIRES DÉBITEURS	311 077	-	386 374	512 255	1 209 706	754 188	
VALEURS RECUES EN PENSION	- 351 4245	-	-	-	3 514 245	2 228 398	
- au jour le jour	-	-	-	-	-	2 228 398	
- à terme	- 351 4245	-	-	-	3 514 245	-	
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	685 309	6 100 822	6 786 131	5 432 952	
- au jour le jour	-	-	64	3 149 186	3 149 250	1 992 714	
- à terme	-	-	685 245	2 951 636	3 636 881	3 440 238	
PRÊTS FINANCIERS	-	-	1 916 206	-	1 916 206	3 399 776	
CRÉANCES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-	
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-	
- Salam	-	-	-	-	-	-	
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	
AUTRES CRÉANCES (y compris Hamish Al Jiddiya)	- 113 236	68 102	-	181 338	116 024		
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	- 997	15 647	24 254	40 898	57 222		
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	311 077	3 628 478	3 071 638	6 637 331	13 648 524	11 988 560	

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 30/06/2024

CRÉANCES	Secteur public	Entreprises financières	En milliers de Dirhams		
			Secteur privé	Entreprises non financières	Autre clientèle
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	904 520	589 875	19 588 727	275 786	21 358 908
- Comptes à vue débiteurs	139 520	589 875	6 264 858	241 176	7 235 429
- Crédances commerciales sur le Maroc	-	-	2 590 164	7 357	2 597 521
- Crédits à l'exportation	-	-	91 487	-	91 487
- Autres crédits de trésorerie	765 000	-	10 642 218	27 253	11 434 471
- Salam	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	9 656	4 988 509	4 998 165
- Crédits à la consommation	-	-	9 656	4 827 737	4 837 393
- Mourabaha à la consommation	-	-	160 772	160 772	140 292
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-
- Autre financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	5 118 580	-	13 784 228	385 557	19 288 365
- Crédits à l'équipement	5 118 580	-	13 692 971	385 557	19 197 108
- Mourabaha à l'équipement	-	-	91 256	-	83

COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS AU 30/06/2024

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 30/06/2024

En milliers de Dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en% 30/06/2024	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC
A - Participations dans les entreprises liées									
SOGELEASE	Activités financières	250 600,00	100,00%	1977 370	1 815 264	31/12/2022	590 678	52 079	2 346 158
SGOGCAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	1 000	99,95%	999	999	31/12/2022	29 115	28 014	64 461
INVESTIMA	Gestion valeurs mobilières	105 000,00	48,04%	59 443	59 969	31/12/2022	194 534	6 442	35 686
SGOGCAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	15 000,00	100,00%	14 999	14 999	31/12/2022	23 067	1 555	11 572
SGECONTACT	Centre d'appel	300,00	99,87%	300	300	31/12/2022	2 181	4 129	20 190
SGOGCAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	1 000,00	99,97%	999	999	31/12/2022	1 602	501	4 047
FONCIMMO	Commerce biens immobiliers	50 000	100,00%	50 000	22 761	30/11/2022	19 761	-3 008	21 237
ATHENA COURTAGE	Assurance	300,00	96,93%	291	291	31/12/2022	62 615	62 114	99 462
BANQUE OFFSHORE	Banque	500,00	99,94%	4 980	4 980	30/06/2023	90 278	10 328	7 332
SGOFINANCEMENT	Activités financières	50 000,00	100,00%	30 000	30 000	31/12/2022	45 700	-1 542	291
CREDIT EODOM	Activités financières	167 025,00	53,72%	1 190 493	1 056 837	31/12/2022	1 470 021	9 1326	2 233 358
SGEFONCIERE	Commerce biens immobiliers	-	100,00%	355 000	355 000	31/12/2022	195 166	-2872	28 518
SGOGCAPITAL INVESTISSEMENT	Activités financières	-	99,99%	6 000	4 273	31/12/2022	4 875	-466	1 992
SG EPARGNE PLUS	Activités financières	-	-	1 000	1 000	-	-	-	-
FCP SG COURT TERME OBLIG	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
FCP SG OPTIMAL PLUS	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
F.C.P SG ACTIONS PLUS	Activités financières	1 000	-	360	360	-	-	-	-
FCP INVEST EQUILIBRE	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
FCP SG CASH GARANTIE	Activités financières	-	-	900	900	-	-	-	-
FCP HORIZON FLEXIBLE	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
SICAV SG EXPANSION	Activités financières	-	99,20%	133	123	-	-	-	-
SICAV SG VALEUR	Activités financières	-	96,15%	543	543	-	-	-	-
SICAV SG PERSPECTIVES	Activités financières	-	33,33%	17	17	-	-	-	-
SICAV SG OBLIG PLUS	Activités financières	-	94,00%	584	584	-	-	-	-
FCP HORIZON PREMIUM	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
NEMA CAPITAL	Activités financières	-	49,99%	500	500	-	-	-	-
FCP HORIZON DISRIPERF	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
FCP HORIZON OBLIG TRESOR	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
ALLIANCE DEVELOPEMNT	-	-	0,001%	187	187	-	-	-	-
FCP HORIZON MID & SMALL CAP	Activités financières	-	-	1 000	1 000	-	-	-	-
F.C.P SG CASH PLUS	Activités financières	-	-	50	50	-	-	-	-
FCP HORIZON REASURY FUND	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
B - Autres titres de participation	-	-	492 171	492 171	-	-	-	-	-
C/C SCI GPBM	Activités financières	-	-	724	724	-	-	-	-
C/C FONCIMMO	Commerce biens immobiliers	-	-	34 094	34 094	-	-	-	-
C/C ECOAPARC DE BERRECHID	-	-	-	4 341	4 341	-	-	-	-
C/C NEMA CAPITAL	Activités financières	-	-	2 300	2 300	-	-	-	-
C/C D'ASSOCIES SOGEFONCIERE	-	-	-	60 000	60 000	-	-	-	-
LA MAROCAINE VIE	Assurance	231 750,00	49,00%	390 712	390 712	-	-	-	-
C - Emplois assimilés	-	-	85 763	78 887	-	2 477 190	364 934	8 167 345	
ALD AUTOMOTIVE	Activités financières	20 000,00	15,00%	3 000	3 000	31/12/2022	73 515,00	30 583,00	87 958,00
FINEA	Activités financières	180,00	0,22%	344	344	31/12/2022	-	40 140,00	187 046,00
LESIEUR AFRIQUE	Agro alimentaire	276 315,00	0,03%	712	712	31/12/2022	1 771 594,00	217 116,00	6 042 676,00
GPBM SCI	Activités financières	19 005,00	-	1 267	1 267	-	-	-	-
INTERBANK	Activités financières	11 500,00	0,00%	1 840	1 840	-	-	-	-
REOURS	Société de recouvrement	2 500,00	-	250	250	-	-	-	-
SANOFI PHARMA MAROC	Industries chimiques	44 513,00	-	22	22	-	-	-	-
SETTAPARK	Zone industrielle	-	16,33%	6 530	5 375	31/12/2022	20 919,00	768,00	12 377,00
SG ATS	Activités informatiques	-	0,10%	2	2	31/12/2022	26 337,00	13 660,00	202 402,00
PME CROISSANCE	Activités financières	452 135,10	13,30%	24 058	18 486	30/06/2023	347 325,00	19 561,00	-
SAHAM ASSISTANCE	Assurance	-	-	-	-	-	-	-	-
SMAEX	Activités financières	37 450,00	2,46%	1 229	1 229	-	-	-	-
MAROCLEAR	Activités financières	20 000,00	1,76%	351	351	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Activités financières	98 200,00	11,20%	11 000	11 000	-	-	-	-
ECOPARC DE BERRECHID	Zone industrielle	55 000,00	20,00%	11 000	11 000	31/12/2022	-1 454,00	-1 938,00	48 704,00
SOGEPIB	Zone industrielle	18 000,00	5,00%	900	900	31/12/2022	31 207,00	5 663,00	22 568,00
ACMAR	Activités financières	50 000,00	10,00%	5 339	5 339	-	-	-	-
PORTNET	Activités informatiques	6 000,00	5,00%	300	300	-	-	-	-
BVC	Activités financières	387 517,90	2,99%	11 765	11 765	-	-	-	-
SWIFT INDICE	Activités financières	-	0,01%	150	1	-	-	-	-
SOCIETE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	Activités financières	1 000,00	1,34%	59	59	-	-	-	-
SGEPOS	Zone industrielle	35 000,00	13,20%	4 622	4 622	31/12/2022	63 693,00	13 944,00	48 552,00
SG ABS	Activités informatiques	-	5%	25	25	31/12/2022	144 054,00	25 437,00	727 062,00
FCP SG SOCIAL IMPAC FUND	Activités financières	-	-	999	999	-	-	-	-
Titres de Moucharaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de Moudaraba	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	2 555 304	2 386 322	-	5 201 908	614 000	13 034 317

CRÉANCES SUBORDONNÉES AU 30/06/2024

En milliers de Dirhams

CRÉANCES	MONTANT		Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/2024		31/12/2023	
	Brut	Prov.	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	-	-	NÉANT	-
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-
TOTAL	1	2	3	4

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 30/06/2024

En milliers de Dirhams

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		30/06/2024	31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
Comptes à vue créditeurs	314 057	832 787	22 054 949	30 370 754	53 572 547
Compte d'épargne	-	-	-	10 225 679	10 195 559
Dépôts à terme	-	-	605 844	3 051 794	3 657 638
Autres comptes créditeurs (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	61 924	1 244 109	2 438 549	3 744 582
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	35 515
TOTAL	314 057	894 711	23 904 902	46 086 776	72 572

COMPTES SOCIAUX AGGRÉGÉS AU 30/06/2024

IMMobilisations données en Crédit-Bail, en location avec option d'achat et en location simple au 30/06/2024

En milliers de Dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONTÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT									
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
Crédit-bail mobilier									
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
Crédit-bail immobilier									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers courus à recevoir					NÉANT				
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
IMMOBILISATIONS DONTÉES EN LOCATION SIMPLE									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Loyers en souffrance									
Total									

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 30/06/2024

En milliers de Dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortis. et/ou prov. début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis. sur immo. sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
- Droit au bail	2 658 545	173 730	854	2 831 422	1 429 411	132 636	854	1 561 192	
- Immobilisations en recherche et développement	142 281	-	-	142 281	-	-	-	142 281	
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	2 516 264	173 730	854	2 689 140	1 429 411	132 636	854	1 561 192	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	3 942 113	54 771	4 463	3 992 422	2 893 280	73 099	4 421	2 961 958	
. Terrain d'exploitation	1 492 040	-	11	1 492 029	1 055 490	20 437	3	1 075 924	
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	122 984	-	-	122 984	-	-	-	122 984	
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	1 369 056	-	11	1 369 045	1 055 490	20 437	3	1 075 924	
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	619 736	16 213	4 220	631 729	446 351	23 198	4 187	465 362	
. Mobilier de bureau d'exploitation	127 889	2 470	1 040	129 319	104 069	2 630	1 009	105 690	
. Matériel de bureau d'exploitation	14 365	47	11	14 401	12 856	222	9	13 069	
. Matériel informatique	358 902	12 009	2 979	367 932	247 243	17 406	2 979	261 669	
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	106	-	-	106	104	1	-	106	
. Autres matériels d'exploitation	118 474	1 687	189	119 972	82 079	2 939	189	84 829	
- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 457 711	30 078	171	1 487 618	1 145 711	26 377	170	1 171 918	
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	372 626	8 481	61	381 046	245 729	3 087	61	248 754	
. Terrains hors exploitation	25 398	-	-	25 398	-	-	-	25 398	
. Immeubles hors exploitation	74 828	-	-	74 828	63 417	789	-	64 206	
. Mobilier et matériel hors exploitation	55 660	-	61	55 599	52 956	303	61	53 198	
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	216 739	8 481	-	225 220	129 355	1 995	-	131 350	
Total	6 600 659	228 501	5 317	6 823 844	4 322 690	205 735	5 275	4 523 151	2 300 693

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS AU 30/06/2024

En milliers de Dirhams

NATURE TITRES	CARACTÉRISTIQUES					MONTANT	Entreprises liées	Autres apparentés	Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominales Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement				
CERTIFICAT DE DEPOTS									
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/10/2023	31/10/2024	100	3,39%		1 100 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	27/06/2024	27/06/2025	100	3,41%		950 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/05/2024	28/02/2025	100	3,32%		600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2026	100	3,70%		600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/07/2023	31/07/2024	100	3,56%		600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2026	100	3,70%		500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/06/2025	100	3,31%		500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	18/12/2025	100	3,38%		450 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	20/09/2024	100	3,21%		450 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	27/06/2024	27/12/2024	100	3,32%		300 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	27/06/2024	27/03/2025	100	3,37%		250 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/10/2022	31/10/2024	100	3,00%		140 000			
TOTAL						6 440 000			

COMPTES SOCIAUX AGRÉGÉS AU 30/06/2024

PROVISIONS AU 30/06/2024

	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises devenues disponibles	Écart de conversion	Autres variations	Encours 30/06/2024
PROVISIONS	7947553	1015239	-	821935	-	282	8140575
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (y compris FP*)	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle (y compris FP*)	7778641	1014158	-	821935	-	278	7970587
Titres de placement (y compris Certificats de Sukuk)	360	-	-	-	-	5	356
Titres de participation et emplois assimilés	168552	1080	-	-	-	-	169633
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1655897	150076	-	83280	-	-	1721817
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	306718	71995	-	73280	-	-	305432
Provisions pour risques sur créances sensibles	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	865837	47256	-	10000	-	-	903093
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (y compris provision pour risques sur Moudaraba)	483342	30826	-	-	-	-	513293
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	9603450	1165315	-	905215	-	282	9862392

* Finance participative

DETTES SUBORDONNÉES AU 30/06/2024

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaluer en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevalleur KDH)	Montant N (en contrevalleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)
MAD	130 000	4,77% (taux fixe)	10 ans		Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	130 000	130000	-	-
MAD	238 200	4,77% (taux fixe)	10 ans		Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-
MAD	431 800	4,18% (Taux révisable)	10 ans		Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-
MAD	749 500	4% (Taux fixe)	10 ans		Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-	-
MAD	50 500	4% (Taux fixe)	10 ans		Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	6 500	6500	-	-
Total	1 600 000						136 500	136 500		

(1) Cours Bank Al Maghrib

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 30/06/2024

Rubrique		30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Titres achetés à réméré	-	-	-
Titres à livrer	1 340 034	-	-
- Marché primaire	-	-	-
- Marché gris	-	-	-
- Marchés réglementés	-	-	-
- Marché gré à gré	1 340 034	-	-
- Autres	-	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS			
Titres vendus à réméré	-	-	-
Titres à recevoir	1 099 751	-	-
- Marché primaire	-	-	-
- Marché gris	-	-	-
- Marchés réglementés	-	-	-
- Marché gré à gré	1 099 751	-	-
- Autres	-	-	-

CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2024

				En milliers de Dirhams
CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2024
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 908 307	681 858	-	10 590 165
Réserve légale	205 000	10 250	-	215 250
Autres réserves	9 105 807	671 608	-	9 777 415
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500	-	-	597 500
Capital	2 152 500	-	-	2 152 500
Capital appelé	2 152 500	-	-	2 152 500
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 091 858	- 1 091 858	622 941	622 941
TOTAL	13 152 665	410 000	622 941	13 365 606

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE AU 30/06/2024

Réseau	Objet économique	Montant global	Montant à fin 2024	Utilisation 2024	Montant à fin 2024
Subventions				NÉANT	
Fonds publics affectés					
Fonds spéciaux de garantie					

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE AU 30/06/2024

Montant des risques dépassant 10% des fonds propres					En milliers de Dirhams
Nombre	Montant global des risques	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires	
7	22 704 944	14 204 616	5 302 996	491 772	

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 30/06/2024

TITRES	Opérations de couverture	
	30/06/2024	31/12/2023
Opérations de change à terme	8 168 765	5 381 230
Devises à recevoir	1 142 394	1 124 278
Dirhams à livrer	957 693	860 421
Devises à livrer	3 117 806	1 821 540
Dirhams à recevoir	2 950 872	1 574 992
- Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	200 000	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	200 000	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-
TOTAL	8 368 765	5 381 230

	D ≤ 1mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	En milliers de Dirhams
	DÉTACHÉS	DETACHÉS	DETACHÉS	DETACHÉS	DETACHÉS	DETACHÉS
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 669 565	1 991 726	1 491 618	1 358 788	-	9 511 697
Créances sur la clientèle	14 860 706	4 794 107	7 717 220	19 823 437	18 193 202	65 388 672
Titres de créances	-	-	1 268 154	4 489 029	69 963	5 827 146
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
IJARA	-	-	-	-	-	-
Total ACTIF	19 530 271	6 785 833	10 476 992	25 671 254	18 263 165	80 727 515
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 885 157	3 050 647	428 190	349 744	291 168	8 004 906
Dettes envers la clientèle	759 899	1 048 557	1 693 080	156 102	-	3 657 638
Titres de créances	600 000	450 000	3 840 000	1 550 000	-	6 440 000
Emprunts subordonnées	-	-	-	1 600 000	-	1 600 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bill Isthmar reçus	-	-	-	-	-	-
Total PASSIF	5 245 056	4 549 204	5 961 270	3 655 846	291 168	19 702 544
TOTAL	24 775 327	11 335 037	16 438 262	29 327 100	18 554 333	100 430 059

COMPTES SOCIAUX AGGRÉGÉS AU 30/06/2024

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
ENGAGEMENTS	30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉES		
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	21 607 227	24 357 352
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 454 463	8 828 241
Crédits documentaires import	1 905 141	3 362 429
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Ouverture de crédit confirmés	3 520 027	4 831 982
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	25 426	29 963
Autres engagements de financement donnés	3 868	3 868
Engagement de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	3 697 991	3 805 796
Crédits documentaires export confirmés	50 743	123 864
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	1 178 412	1 181 619
Autres cautions, avals et garanties données	2 468 835	2 500 312
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 454 774	12 323 315
Garanties de crédits données	1 341 874	1 647 948
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	8 824 578	8 558 176
Autres cautions et garanties données	2 288 321	2 117 190
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	14 049 975	14 269 095
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissement de crédits et assimilés	5 964 848	6 288 316
Garanties de crédits	2 154 057	2 209 691
Autres garanties reçues	3 810 792	4 078 626
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organisme de garantie divers	8 085 127	7 980 779
Garanties de crédits	8 085 127	7 980 779
Autres garanties reçues	-	-

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus
	Montants des créances ou des engagements par signature reçus couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Certificats de Sukuk	-	-
Autres titres	270 471	-
Hypothèques	47 653 596	-
Autres valeurs et sûretés réelles	127 185 242	-
TOTAL	175 109 310	-

	En milliers de Dirhams	
VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés
	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Certificats de Sukuk	-	-
Autres titres	-	-
Hypothèques	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	65 900	-
TOTAL	65 900	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 30/06/2024

	en milliers de DH	
BILAN	30/06/2024	31/12/2023
ACTIF		
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	55 057	46 755
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 073 669	3 291 096
Créances sur la clientèle	2 992 718	3 405 225
Titres de transaction et de placement et invest	61 457	491 786
Autres actifs	9 340	10 417
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	5 093
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	8 395 332	7 095 359
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 802 559	4 373 198
Dépôts de la clientèle	2 956 982	2 663 244
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	635 791	58 917
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	17 988 228	19 219 197
Engagements donnés	12 060 597	12 379 098
Engagements reçus	5 927 631	6 840 099

MARGE D'INTÉRÊT AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
INTÉRêTS	Montant 30/06/2024	Dont montant relatif aux exercices précédents
	Montant 30/06/2023	
INTÉRêTS PERCUS		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	61 363	79 833
Dont Intérêts sur créances subordonnées	-	-
INTÉRêTS VERSÉS	467 422	403 386
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	61 087	79 663
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	33 772	30 374
COMMISSIONS	Montant 30/06/2024	Dont montant relatif aux exercices précédents
COMMISSIONS PERÇUES	409 347	392 766
Commissions sur engagements de financement donnés	49 021	50 976
Commissions sur engagements de garantie donnés	5 306	5 085
COMMISSIONS VERSÉES	44 002	44 364
Commissions sur engagements de financement reçus	1241	249
Commissions sur engagements de garantie reçus	2292	791

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
CATÉGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS	Montant
Titres de placement	-	-
Titres de participation	-	-
Participations dans les entreprises liées	252 906	280
Emplois assimilés	253 186	253 186
TOTAL	253 186	253 186

COMMISSIONS AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
COMMISSIONS	Montant	Montant
COMMISSIONS PERÇUES :		
sur opérations avec les établissements de crédit	51	409 347
sur opérations avec la clientèle	143 596	143 596
sur opérations de change	39 598	39 598
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	6 939	6 939
sur produits dérivés	-	-
opérations sur titres en gestion et en dépôt	15 582	15 582
sur moyens de paiement	145 692	145 692
sur activités de conseil et d'assistance	1 905	1 905
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	55 983	55 98

COMPTES SOCIAUX AGGRÉGÉS AU 30/06/2024

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 30/06/2024

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comparables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3-4)	En milliers de Dirhams	
A. TVA collectée	157 353	313 976	303 857	167 473		
B. TVA à récupérer	106 561	125 078	135 008	96 631		
Sur charges	74 947	86 888	89 115	72 720		
Sur immobilisations	31 614	38 190	45 893	23 911		
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	50 793	188 898	168 849	70 842		

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30/06/2024

Montant du capital 2 152 500 000 DHS
Montant du capital social souscrit et non appelé -
Valeur nominale des titres 105 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	N° IF	N° CIN	Adresse	Nombre de titres détenus	Part du capital détenue %
SG FRANCE	552120222	29, Bd Haussman - 75009 Paris - France		11 823 256	58%
DEVÉCO-SOÜSS	6928071	153, Bd de la Gironde - Casablanca		5 644 794	28%
DIVERS AUTRES ACTIONNAIRES		55, Bd Abdelloumen - Casablanca		708 828	3%
PATRIMOINE GESTION ET PLACEMENTS	11085200	78, rue d'Alger - Casablanca		661 764	3%
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	3331405	C/Hakam Frères Avenue Hassan II Route de Casa Rabat		473 480	2%
FINAM	2221142	C/Hakam Frères Avenue Hassan II Route de Casa Rabat - Rabat Y El Mansour		239 416	1%
MAD INVEST	46009	C/Hakam Frères Avenue Hassan II Route de Casa Rabat - Rabat Y El Mansour		219 379	1%
MEKOUEAR MOUNA		55, Avenue Victor Hugo - 75116 Paris - France		151 682	1%
MEKOUEAR AZIZA		6, Allée des noisetiers Anfa 20170 Casablanca		121 434	1%
MEKOUEAR MALIKA		5, rue Abdellaziz Ben Driss Ouaïs 20103 Casablanca Quasis		121 434	1%
CHEDDADI NAIMA EP MEKOUEAR	B430452	BP 13321 Casablanca		106 366	1%
MEKOUEAR MOHAMMED CHAKIB	BE69823	Icomabd Hassan II - Mohammadia		106 256	0%
ZAK FINANCE	1622659	16-18, Rue Soldat Raphael Mariscal-Casablanca		68 406	0%
SOCIETE BISMILLAH HOLDING	3331491	C/Hakam Av. Hassan II Route de Casa - Rabat		53 505	0%
TOTAL				20 500 000	20 500 000
					100,00%

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 30/06/2024

A- Origine des résultats affectés	Montants	En Dirhams	
		B- Affectation des résultats	Montants
Projet de l'AGO du 22/05/2024			
Report à nouveau	-	Réserve légale	10 250 000
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	410 000 000
Résultat net de l'exercice	1 091 858 150	Autres affectations	671 608 150
Prélèvements sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 091 858 150	TOTAL B	1 091 858 150

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	En milliers de Dirhams		
	juin-24	déc-23	déc-22
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	13 365 605	13 152 665	12 470 807
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Produit net bancaire	2 591 173	4 823 096	4 420 747
2. Résultat avant impôts	944 565	1 778 348	1 476 875
3. Impôts sur les résultats	321 624	686 490	448 784
4. Bénéfices distribués	-	-	410 000
5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	622 941	1 091 858	618 091
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	29	53	50
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	20
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	544 780	867 229	1 130 349
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 856	2 911	3 077

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30/06/2024

I - DATATION

- Date de clôture ⁽¹⁾
- . Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾
- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
- (2) Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - Événement nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachable à cet exercice et connus avant la 1^{re} communication externe des états de synthèse

NEANT

EFFECTIF AU 30/06/2024

	En nombre	
	30/06/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	2 856	2 911
Effectifs utilisés	2 856	2 911
Effectifs équivalent plein temps	2 794	2 841
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 217	1 223
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 577	1 618
Cadres (équivalent plein temps)	1 869	1 858
Employés (équivalent plein temps)	925	983
dont effectifs employés à l'étranger	1	1

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 30/06/2024

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	18 283	17 765	118 510 230	112 094 955
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	40	40	41 839 198	33 529 691
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	13	12	15 516 310	13 928 237
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	5	5	1 777 522	1 726 152
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

RÉSEAU AU 30/06/2024

RÉSEAU	En nombre	
	30/06/2024	31/12/2023
Guichets permanents	294	324
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	490	508
Succursales et agences à l'étranger	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-

COMPTES DE LA CLIENTÈLE AU 30/06/2024

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	En nombre	
	30/06/2024	31/12/2023
Comptes courants	33 384	33 785
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	18 235	18 479
Autres comptes chèques	437 835	447 874
Comptes d'affacturage	73	53
Comptes déposés d'investissement	-	-
Comptes d'épargne	309 125	320 793
Comptes à terme	1 902	1 854
Bons de caisse	259	269
Autres comptes de dépôts	-	-

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

	En milliers de Dirhams	
	juin-24	déc-23
	3 284 580	5 937 364

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2024

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20220 Hay Hassani Casablanca
Maroc

pwc

Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 015 22 00 10 00 F: +212 5 22 23 88 71
RC 1169147 - TD 17 55 25

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES (SGMB)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2024

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 15 001 978 dont un bénéfice net de KMAD 622 941, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

RÉSULTATS FINANCIERS DE DAR AL AMANE AU 30/06/2024

ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	251 308	312 241
2. Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	4 206	1 867
3. Crédances sur la clientèle	3 967 212	3 751 536
. Crédances sur Mourabaha	3 953 698	3 739 212
. Crédances sur Salam	-	-
. Crédances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	13 514	12 325
4. Titres de transaction et de placement	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	240	5 637
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
. dont Titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
8. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar Placés	-	-
9. Autres actifs	46 652	45 087
TOTAL DE L'ACTIF	4 269 618	4 116 369
PASSIF	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 765 411	1 763 489
. À vue	-	-
. À terme	1 765 411	1 763 489
3. Dépôts de la clientèle	677 244	696 386
. Comptes à vue créditeurs	630 180	596 435
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	-	-
. Autres comptes créditeurs	47 064	99 951
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	2 346	3 487
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	2 346	3 487
5. Autres passifs	1 215 137	1 142 220
6. Provisions pour risques et charges	-	-
7. Dépôts d'investissement reçus et Wakala Bil Istismar reçus	266 800	213 233
8. Capital	260 000	260 000
9. Report à nouveau (+/-)	-	-
10. Résultat de l'exercice	22 351	37 555
TOTAL DU PASSIF	4 269 618	4 116 369

HORS BILAN AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
HORS BILAN	30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS	25 426	29 963
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	25 426	29 963
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	9 202	9 202
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	9 202	9 202
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Mouscharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	30/06/2023
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	69 115	60 043
1. Rémunerations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Rémunerations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	65 073	57 001
3. Produits sur titres de propriété ⁽¹⁾ et certificats de Sukuk	-	-
4. Produits sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
5. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
6. Commissions sur prestations de service	3 788	2 915
7. Autres produits bancaires	242	106
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et wakala Bil Istismar reçus	11	20
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 203	4 796
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	3
10. Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
11. Charges sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
13. Autres charges bancaires	2 470	2 338
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	3 733	2 455
III. PRODUIT NET BANCAIRE	62 912	55 246
15. Produits d'exploitation non bancaire	-	-
16. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	26 689	25 988
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	9 331	2 104
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	9 013	1 338
VII. RÉSULTAT COURANT	35 905	28 493
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	35 905	28 493
17. Impôts Théoriques ⁽²⁾	13 554	10 756
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	22 351	17 737

(1) Autres que Mousharaka et Moudaraba

(2) Le calcul de l'IS réel est compris dans la charge d'impôt de Société Générale Maroc.

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2024 AU 30/06/2024

BIENS	Montant brut au début de l'exercice 31/12/2023	Marges sur opérations de l'exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024	Quote-part reprise en compte du résultat Marges sur opérations de l'exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024	Quote-part constaté en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnées	Montant brut à la fin de l'exercice au 30/06/2024	Encours des créances Mourabaha au 30/06/2024
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE - MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	-	-	-	-	-
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE - MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE	-	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre	943 799	116 050	69 160	1 842	2 629	986 217	3 967 212
TOTAL	943 799	116 050	69 160	1 842	2 629	986 217	3 967 212

DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS REÇUS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024

DÉPÔT D'INVESTISSEMENTS	Encours 31/12/2023	Affectation des résultats	Dépôts collectés 01/01/2024 au 30/06/2024	Dépôts restitués 01/01/2024 au 30/06/2024	Autres variations	En milliers de Dirhams Encours 30/06/2024
Dépôts d'investissement reçus						
- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
- Clientèle	212 699	-	161 341	110 509	-	263 531
Réserve de péréquation des profits						
- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
- Clientèle	-	-	-	-	-	-
Réserves pour risques d'investissements						
- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
- Clientèle	-	-	-	-	-	-
Rémunération distribuée aux titulaires de comptes			-	-	-	-
- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
- Clientèle	-	-	191	191	-	-
Report sur dépôts d'investissement						
- Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
- Clientèle	-	-	-	-	-	-
Résultats en instance d'affectation (+/-)	534	-	1 231	-	-	1 765
TOTAL	213 233	-	162 572	110 700	-	265 296

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024

BIENS	Montant brut au début de l'exercice (31/12/2023)	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice 30/06/2024	Provisions			Montant net à la fin de l'exercice 30/06/2024
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	
Bien acquis - Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Biens mobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Biens immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bien acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Biens mobiliers	-	80 224	79 984	-	240	-	-	-	240
- Biens immobiliers	5 637	360 783	366 420	-	-	-	-	-	-
Bien acquis-Salam	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bien acquis - Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 637	441 007	446 404	-	240	-	-	-	240

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES IFRS

En application des normes et principes de l'IASB (International Accounting Standards Board), le groupe Société Générale Maroc a établi ses comptes consolidés au titre du semestre clos au 30 juin 2024 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) applicable à cette date.

1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation :

Entrent dans le périmètre de consolidation les entités contrôlées (Contrôle exclusif ou conjoint) ou sous influence notable. Il n'est pas fixé de seuils chiffrés d'exclusion dans les normes, l'appréciation de la matérialité doit se faire conformément aux normes IFRS.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Ainsi, l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers. L'importance relative dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans les circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude.

Exclusion du périmètre :

Deux cas d'exception existent :

- la détention en vue de revente ultérieure à un horizon maximum fixé à 12 mois,
- l'existence de restrictions sévères et durables qui limitent la capacité à transférer des fonds à l'investisseur,
- le caractère significatif.

Regroupements d'entreprises :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas effectué de regroupement courant 2008.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a décidé de ne pas retraitier les regroupements d'entreprises antérieurs au 31/12/06.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques applique un ensemble de seuils pour inclure certaines entités dans le périmètre de consolidation :

Filiales intégrées globalement : Pour être intégrée globalement, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- Le groupe Société Générale du Maroc détient le pouvoir sur l'entité (capacité de diriger ses activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité) ;
- Droits de contrôle > 40 % ;
- Total bilan > 0,1 % de celui de l'activité agrégée du groupe Société Générale Marocaine de Banques.

Filiales mises en équivalence : Pour être mise en équivalence, une entité doit satisfaire aux critères suivants :

- Le groupe Société Générale du Maroc n'a pas la capacité de diriger ses activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité ;
- Droit de contrôle compris entre 15 % et 40 % ;
- Part dans la situation nette > 0,5 % des capitaux propres de l'activité agrégée ;
- Total bilan > 0,1 % de celui de l'activité agrégée.

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques ne dispose pas d'entité ad hoc.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un actif matériel contrôlé et possédé pour la fourniture de services ou pour les tâches administratives propres à la banque. En plus de la nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation (au lieu de charge), il y a lieu de tenir compte de la possibilité d'inventorier le bien en question et ce durant toute sa durée d'existence à l'actif de la banque.

Évaluation initiale :

Les immobilisations sont inscrites au bilan au coût d'acquisition qui se compose du prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les réductions commerciales obtenues, des taxes légalement récupérables, les frais de transports, les frais de transit, les frais d'assurance, les charges d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien en question....

Sont exclus du coût d'acquisition les droits de mutation, les honoraires et commissions et les frais d'actes.

Évaluation postérieure :

Modèle du coût :

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel est comptabilisé à son coût (ou valeur initiale) après diminution du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles.

Amortissement :

Approches par composants : chaque composant d'une immobilisation dont le coût est significatif par rapport au coût total de l'immobilisation doit être amorti séparément.

Base amortissable : coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

Valeur résiduelle : le montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie

de l'actif, après déduction des coûts estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

Durée d'amortissement (durée d'utilité) : c'est soit la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif. Le mode d'amortissement utilisé par le groupe Société Générale Marocaine est le linéaire.

Options retenues :

Les options retenues portent principalement sur l'adoption de l'approche par composants, le changement au niveau de la durée d'amortissement, et l'adoption du coût amorti.

Modèle d'évaluation :

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la réévaluation périodique de ses immeubles d'exploitations.

Valeur résiduelle :

Les normes préconisent la prise en compte d'une valeur résiduelle pour chaque immobilisation.

Le montant amortissable de l'actif est son coût diminué de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle des différentes immobilisations est considérée comme nulle.

Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition des immobilisations comprennent exclusivement :

- les droits de mutation (droits d'enregistrement, de conservation foncière...),
- les honoraires ou commissions hors les honoraires d'architecte,
- les frais d'actes.

À l'exclusion des frais de transport, d'installation et de montage ainsi que les honoraires d'architecte qui sont compris dans la valeur d'entrée des immobilisations concernées.

Pour la période précédente à 2012, les frais d'acquisition sont forfaitairement inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées (terrains et constructions) sur la base le cas échéant, d'une statistique. D'autres frais tels que les honoraires et les droits de mutation sont incorporés dans le coût des immobilisations.

À partir de 2012, les frais d'acquisition sont constatés au réel à la suite de l'inventaire physique des immobilisations SGMA, et intégrés à la valeur brute des immeubles et terrains, subissant ainsi l'amortissement du bien auquel ils sont rattachés.

Coût d'emprunt :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'a pas opté pour la capitalisation des coûts d'emprunt étant donné qu'aucun emprunt n'est adossé à l'acquisition d'une immobilisation.

Approche par composants :

La méthode de reconstitution du coût historique, à partir des factures, a été adoptée pour l'application de l'approche par composants, d'où :

- Affectation du coût historique par composant, s'il y a lieu.
- Distinction entre part terrain et construction.
- Calcul des amortissements en tenant compte des durées et taux d'amortissements retenus pour l'application des normes.
- Retraitements par les capitaux propres du différentiel d'amortissements.

Compte tenu de la nature de l'activité du groupe Société Générale Marocaine de Banques, l'approche par composants s'applique essentiellement aux immeubles. Les principaux composants sont :

Principaux composants	Durée d'utilité (annuelle)	Durée sociale (annuelle)
Gros œuvre	50	25
Agencements	15	10
Ascenseurs	20	10
Façade	30	10
Installations techniques (climatisation)	12	10
Installations techniques (électricité)	25	10
Installations techniques (groupes électrogène)	30	10
Installations techniques (GTB)	15	10
Installations techniques (autres)	15	10

3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un bien immobilier détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en tirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Options retenues :

Aucun actif ne satisfait aux conditions de classifications en immeuble de placement. Les immobilisations hors exploitations telles que : les centres de vacances et loisirs, les logements de fonction... font parties des immobilisations corporelles.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production de biens et services, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Immobilisations incorporelles générées en interne :

Un goodwill généré en interne ne peut jamais être reconnu en tant qu'actif.

Le processus de production d'une immobilisation incorporelle comporte deux phases :

- la recherche : les dépenses sont passées en charge.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

- **le développement :** les dépenses doivent être capitalisées lorsque certains critères sont réunis :
 - La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
 - L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de son utilisation ou de sa vente
 - Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
 - La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou l'utilité en interne)
 - La disponibilité des ressources nécessaires à l'achèvement
 - La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Si l'entité ne peut pas distinguer la phase de développement de la phase de recherche, tous les coûts passent en charges.

Evaluation postérieure :

Modèles d'évaluation :

À l'instar des immobilisations corporelles, deux modèles d'évaluation peuvent être appliqués :

Modèle du coût :

Comptabilisation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Modèle de la réévaluation :

Comptabilisation pour le montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs ultérieures. Ce modèle ne peut être retenu que si les conditions suivantes sont réunies :

- Juste valeur déterminée par référence à un marché actif
- Les réévaluations régulières
- Tous les actifs d'une même catégorie doivent être réévalués sauf s'il n'existe pas de marché actif

Amortissement :

Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques de l'actif. Le mode linéaire doit être utilisé si un autre rythme ne peut être déterminé de façon fiable.

Une immobilisation à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie.

Une immobilisation à durée d'utilité finie doit être amortie sur cette dernière.

La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice.

Perdes de valeur :

Un test de dépréciation doit être pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié et à chaque clôture d'exercice pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Options retenues :

Les immobilisations incorporelles du groupe Société Générale Marocaine de Banques sont évaluées à leur coût amorti.

Le taux d'amortissement retenu est celui appliqué en social.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux :

- Phase de recherche : les dépenses sont considérées comme charges
- Phase de développement : les dépenses sont immobilisées.

5. CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « contrats de location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location, plus particulièrement dans les états financiers du preneur, avec des incidences très limitées pour les bailleurs.

PRINCIPES COMPTABLES DE LA NORME IFRS 16

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Options retenues

MODALITÉS DE TRANSITION

Pour la première application de la norme IFRS16, le Groupe Société Générale Maroc a choisi de mettre en œuvre l'approche rétrospective modifiée par la norme.

Au 1^{er} janvier 2019, le montant de la dette locative sur les contrats en cours est calculé en actualisant les loyers résiduels avec les taux en vigueur à cette date en tenant compte de la durée résiduelle estimée des contrats. Les droits d'utilisation correspondants sont constatés au bilan pour un montant égal à celui de la dette locative. La première application de la norme IFRS 16 est donc sans incidence sur le montant des capitaux propres au 1^{er} janvier 2019.

EXEMPTIONS

- Contrats de location à courte durée (inférieurs à 1 an),
- Contrats de location des biens de faible valeur

DURÉE

- La durée retenue généralement pour les baux commerciaux est de 9 ans ;
- La durée retenue pour les contrats LLD est la durée contractuelle.

TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation appliquée pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location est le taux de refinancement sur le marché financier.

Comptabilisation chez le preneur :

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement

des loyers dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée séparément de la charge d'intérêt de la dette.

Comptabilisation chez le bailleur :

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

La comptabilisation des revenus financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net restant du bailleur tel que défini dans le contrat de location.

Les entités exerçant l'activité du crédit-bail au niveau du Groupe sont Sogelease et Eqdom. Le traitement comptable appliquée par le groupe Société Générale Marocaine de Banques dans le cadre de la consolidation est conforme aux IFRS.

6. CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS9

À compter du 1^{er} janvier 2018, le groupe Société Générale Marocaine des banques applique la norme IFRS 9 qui définit, en remplacement de la norme IAS 39, de nouvelles règles de classement, d'évaluation des actifs et passifs financiers et une nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de provisionnement des engagements de financement et de garantie.

Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers résultant de la première application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres à cette date.

6.1 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit 3 catégories d'actifs :

- **Cout amorti :** Le coût amorti par définition ne peut s'appliquer qu'aux instruments de dettes (prêts, créances et titres de dettes) que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à son échéance permettant une stabilité du résultat.
- **Juste valeur par résultat**
- **Juste valeur par capitaux propres OCI**
- **Instruments dettes en juste valeur par capitaux propres OCI recyclables**
- **Instruments de capitaux propres en juste valeur par capitaux propres OCI non recyclables sur option irrévocable.**

6.1.1 Critères de classement sous IFRS9

La classification IFRS 9 dépend de 2 critères cumulatifs :

■ Caractéristiques du produit (SPPI ou no SPPI) :

La norme IFRS 9 prévoit un test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments de dettes appelé « Test SPPI » afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cas contraire, ces actifs devraient être classés en JV Résultat.

■ Le modèle de gestion suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de Trésorerie contractuels
- Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs
- Autre / vente (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion.

6.1.2 Instruments de capitaux propres

La norme IFRS 9 prévoit deux classements pour les instruments de capitaux propres :

- **Juste valeur par résultat**
- **Juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable**

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont affectés par défaut dans la juste valeur par résultats.

L'option de la Juste valeur par capitaux propres OCI peut être appliquée « ligne à ligne » sur les instruments de capitaux propres détenus pour des fins autres que transactions.

6.1.3 Dérivés (hors couverture)

Aucun changement induit par la norme IFRS 9.

6.1.4 Passifs financiers sous IFRS 9

La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classement des passifs financiers par rapport à IAS39.

Les catégories comptables disponibles :

- **Passif financier au coût amorti :** Il s'agit du classement par défaut ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat :** instruments émis avec intention de « trading » ou instruments non basiques en option irrévocable.

6.2 DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUS IFRS 9

IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses ou ECL) et exige notamment que les entités comptabilisent une dépréciation des actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale.

6.2.1 Principaux changements

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS39 à IFRS 9 sont :

- **Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;**
- **Le « Forward looking » :** il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut ;
- **La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;**

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation.
- À chaque date de clôture, l'entité doit déterminer si le risque de crédit lié à un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

6.2.2 Modèle de dépréciation

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers (y compris les titres de dettes) sont classés en 3 catégories :

- Bucket 1 : Créances saines dont le risque de crédit est faible sans dégradation depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues dans les 12 mois.
- Bucket 2 : Créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances.
- Bucket 3 : l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date de clôture par résultat ou Juste valeur par capitaux propres OCI sur option irrévocable ligne à ligne.

6.2.3 Méthodologie de classification sur les périmètres Retail

La méthodologie de classification sur le périmètre Retail est réalisée à la « maille contrat » et se déroule en fonction des critères suivants :

- Pour les impayés de crédits amortissables :
 - Entre 31 et 89 jours de retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 2.
 - Au-delà de 90 jours retard de paiement, l'engagement est classé en Bucket 3.
- Pour les dépassements d'autorisations de découvert :
 - Entre 31 et 89 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 2.
 - Au-delà de 90 jours consécutifs de dépassement d'autorisation ou de débit non autorisé, l'engagement est classé en Bucket 3.
- Pour les restructurés sortis du défaut, l'engagement est classé en Bucket 2 pendant 2 ans.

6.2.4 Méthodologie de classification sur les périmètres Non rétail

Tout comme le Retail, la norme IFRS 9.2 introduit la classe « Sensible » (S2) pour les contreparties Non Retail dès lors qu'elles nécessitent une surveillance spécifique au vu de certains facteurs traduisant la détérioration de leur qualité de crédit.

L'évaluation de ce risque de crédit pour les contreparties Non Retail est réalisée à la « maille client » et se base sur plusieurs types de critères permettant de déterminer la Watchlist, base des contreparties sensibles Non Retail.

L'enjeu étant d'identifier rapidement les contreparties Non Retail en situation sensible avant qu'elles ne basculent en défaut et ainsi améliorer le taux de prédictivité du passage en défaut.

Société Générale Maroc se base sur plusieurs critères pour décider du caractère sensible de la contrepartie :

- Un critère qualitatif : qui résulte de la relation commerciale directe avec le client (exemple : baisse significative des revenus, forte dépréciation de la valeur des actifs, dépassements répétés d'une autorisation de crédit, changement significatif de l'actionnariat ou de la direction de l'entreprise).
- Des critères quantitatifs discutés lors de comités des sensibles dont le but est de décider l'entrée/sortie en sensible des contreparties Non Retail.

7. La juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif où payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché, que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Instruments valorisés par des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (les actions cotées sur un marché actif, les obligations d'Etats ou d'entreprises qui bénéficient de cotations externes directes (cotations brokers/dealers), les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options), les parts de fonds (y compris les OPCVM) dont la valeur liquidative est disponible en date d'arrêté des comptes.)

Données d'entrée de niveau 2

Instruments valorisés à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Il s'agit d'instruments valorisés à l'aide d'un modèle financier basé sur des paramètres de marché. Cette catégorie comprend également la juste valeur des prêts et créances évalués au coût amorti au bilan et pour lesquels le risque de crédit de la contrepartie fait l'objet d'une cotation sous forme de Crédit Default Swap (CDS)

Données d'entrée de niveau 3

Instruments pour lesquels une part significative des données utilisées pour la valorisation ne sont pas basées sur des données observables de marché (données dies non observables).

Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

À cours de l'exercice 2023, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

Evolutions normatives IFRS

Depuis le 01/01/2018, les nouvelles dispositions relatives aux dépréciations sont appliquées de manière rétrospective. Les impacts de l'application de la norme IFRS 9 chez le groupe Société Générale Marocaine de Banques au 01/01/2018 ont été comptabilisés en contrepartie réserves.

Application norme NDOD applicable depuis le 01/01/2021. Elle consiste à :

- Mettre automatiquement en défaut en cas d'arriérés de paiement > 90 jours avec possibilité d'application d'un seuil de matérialité.
- Mettre en défaut d'un débiteur lorsqu'il existe une situation d'absence probable de paiement, c'est-à-dire que l'on estime que le débiteur ne sera pas en mesure d'honorer pleinement son obligation. Des critères de mise en défaut peuvent s'appliquer, qu'il y ait ou non des arriérés de paiement par ailleurs.
- Instaurer une période de probation (franchise) de 90 jours. Les conditions de mise en Défaut ne sont plus remplies, l'ensemble des impayés du débiteur a été apuré, le client a repris ses paiements réguliers et il n'y a pas eu d'incident depuis au moins 90 jours.

8. PROVISIONS

8.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Évaluation :

La norme IAS 37 retient la même méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges que le référentiel comptable marocain. Ainsi le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Critères de constitution d'une PRC :

- L'obligation actuelle envers un tiers.
- La forte probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- La fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

Options retenues :

Un seuil de 1 MMAD est retenu pour l'analyse des provisions pour risques et charges, l'actualisation est à effectuer si le montant est significatif.

Les provisions à caractères généraux et les provisions réglementées sont annulées.

8.2 IFRIC 21 « TAXES »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Les principales taxes qui ont donné lieu à un retraitement des états financiers pour la première application de cette interprétation ont été comptabilisées intégralement en résultat au 1^{er} janvier 2016.

8.3 IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Cette incertitude doit être reflétée dans les comptes consolidés.

Méthode de transition :

Le groupe Société Générale Maroc a opté pour l'approche partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres au bilan d'ouverture sur l'exercice 2019.

9. GOODWILL

Le Goodwill est constitué par l'ensemble des avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être individuellement identifiés et comptabilisés séparément.

Il correspond donc à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

Après être évalué, il doit être comptabilisé à la date d'acquisition en tant qu'actif.

Lorsque l'acquisition est réalisée par étape, le goodwill doit être calculé à chaque étape, sur la base de la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise à cette date.

Comptabilisation du Goodwill :

- Évaluation Initiale du Goodwill : À la date d'acquisition, le goodwill doit être évalué initialement à son coût. Le coût d'acquisition et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels identifiables.

- Évaluation Ultérieure du Goodwill : Après la comptabilisation initiale, le coût est ajusté du cumul des pertes de valeur, le cas échéant, constatées lors des tests de dépréciation effectués annuellement ou en réponse à des indices pouvant remettre en question sa valeur comptabilisée.

- Ecart d'Acquisition : Si la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise dépasse le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Options retenues :

Tests Réguliers de Dépréciation des Goodwill :

Il est impératif d'effectuer des tests de dépréciation réguliers pour garantir que la valeur comptable des Goodwill demeure inférieure à leur valeur recouvrable. En cas de constatation d'une valeur recouvrable inférieure, une dépréciation doit être enregistrée.

Définition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs opérant selon un modèle économique distinct.

Valeur Recouvrable et Tests de Dépréciation (Norme IAS 36) :

La valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession, intervient dans les tests de dépréciation selon la norme comptable IAS 36. Si le test révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation équivalente à la différence entre ces deux valeurs doit être constatée.

Le test de dépréciation réalisée au 31/12/2023 ne nécessite pas de dépréciation des goodwills.

10. AVANTAGES AU PERSONNEL

La norme IAS 19 identifie 4 catégories d'avantage du personnel :

- Avantages à court terme, tels que les salaires, les rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les congés payés, les congés maladie, l'intéressement et les primes (s'ils sont payables dans les 12 mois suivants la fin de l'exercice) et les avantages non monétaires (tel que l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) accordés au personnel en activité ;
- Avantages postérieurs à l'emploi tels que les pensions de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi, l'assurance-vie postérieure à l'emploi et l'assistance médicale postérieure à l'emploi ;
- Avantages à long terme comprenant les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés ou autres avantages liés à l'ancienneté, indemnité d'incapacité de longue durée et, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la fin de l'exercice, l'intéressement, les primes et rémunérations différées.
- Indemnités de fin de contrat de travail.

Régimes à cotisations définies :

Dans les régimes à cotisations définies, l'employeur paye des cotisations fixes à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pour l'exercice et les exercices antérieurs.

La norme impose à l'entité de comptabiliser les cotisations versées au régime à contributions définies lorsque le membre du personnel a rendu des services en échange de ces cotisations.

Régimes à prestations définies :

Les régimes à prestations définies peuvent être non financés, ou partiellement ou intégralement financés. La norme impose à l'entité :

- De comptabiliser non seulement son obligation juridique mais aussi toute obligation implicite générée par les pratiques passées de l'entité.
- De déterminer la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans les états financiers ne diffèrent pas de façon significative des montants qui auraient été déterminés à la date de clôture.
- D'utiliser la méthode des unités de crédit projetées pour évaluer ses obligations et ses coûts.
- D'affecter les droits à prestations aux périodes de services en vertu de la formule de calcul des prestations du régime.
- D'utiliser des hypothèses actuarielles objectives et mutuellement compatibles concernant les variables démographiques et financières.
- De déterminer le taux d'actualisation par référence à un taux du marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.
- De déduire la juste valeur des éventuels actifs du régime montant comptable de l'obligation.

Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :

Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » rendent obligatoire l'enregistrement en Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans qu'ils puissent être reclasés ultérieurement en résultat. Par ailleurs, en cas de modification de plan, ces amendements entraînent la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'application de ces amendements est rétrospective et leur incidence sur les exercices précédents a été enregistrée dans les capitaux propres.

Options retenues :

Conformément à la norme IAS 19 Révisée, le groupe n'applique plus la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements et reconnaît au bilan l'intégralité des réévaluations des régimes post emploi à prestations définies.

Par ailleurs, et conformément à l'option prévue dans IFRS 1, les réestimations des écarts actuariels à la date de transition ont été comptabilisées directement en capitaux propres, sans possibilité de recyclage en résultat.

11. DÉRIVÉS

Change à terme

Les opérations de change sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Les opérations de change spot donnent lieu à comptabilisation directement au bilan avec réévaluation comme pour le cas des normes marocaines.

Toutes les opérations de change à terme sont suivies en valeur de marché.

Options retenues :

Le groupe Société Générale Marocaine de Banques n'effectue pas d'opérations de couverture.

L'ensemble des opérations de change réalisées est classé en instruments en juste valeur par résultat.

12. IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'impôt différé gomme les distorsions pouvant exister entre :

- les valeurs bilançables comptables et les valeurs bilançables fiscales ;
- le résultat social et le résultat fiscal ;
- le résultat social et le résultat IAS.

L'impôt recalculé représente finalement le résultat courant et le résultat différé.

Un impôt différé passif doit être pris en compte pour toutes les différences temporelles imposables puisqu'il s'agit d'une dette future d'impôt.

Les impôts différés actifs, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable.

L'actualisation est interdite.

Les actifs et les passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la clôture.

13. APPLICATION DE LA NORME IFRS 17 « CONTRAT D'ASSURANCE » ET DE LA NORME IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS » PAR LA FILIALE D'ASSURANCE

Norme IFRS 17 :

La norme IFRS 17 a été publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020 et du 9 décembre 2021 et remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ».

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 17 concernent :

- L'évaluation des contrats d'assurance principalement matérialisée au passif du bilan : leur valeur est mise à jour à chaque arrêté sur la base d'une réévaluation des flux futurs de trésorerie rattachés à leur exécution. Cette réévaluation tient compte, notamment, des données de marché au titre des éléments financiers et des comportements des assurés ;
- La reconnaissance de la marge : bien que la rentabilité des contrats d'assurance reste inchangée, le rythme de reconnaissance en résultat est modifié. Tout profit attendu est différé au bilan et étalé en résultat sur la durée de couverture des contrats d'assurance. A contrario, toute perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat dès sa première comptabilisation ou lors des évaluations ultérieures ;
- La présentation du compte de résultat : les frais généraux rattachables à l'exécution des contrats d'assurance sont désormais présentés en diminution du Produit net bancaire parmi les Charges des services d'assurance et n'affectent donc plus le total des frais généraux à la face du compte de résultat consolidé.

Norme IFRS 9 :

L'application de la norme IFRS 9 par les filiales d'assurance du Groupe au 1^{er} janvier 2023 est rétrospective

Les différences d'évaluation (incluant l'évaluation du risque de crédit) des actifs et passifs financiers concernés résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 9 à la date du 1^{er} janvier 2022 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

14. PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe Société Générale Marocaine de Banque a reçu de la part de l'Administration fiscale les avis de vérifications suivants :

Entité	Date de notification	Périmètre concerné
SGMB	21 juin 2024	IS, IR, TVA et CSS : exercices 2020 à 2023
Eqdom	14 juin 2024	IS, IR : Exercices 2020 à 2023 TVA : Exercices 2016 à 2023
Sogecapital Gestion	14 juin 2024	IS, IR : Exercices 2020 à 2023 TVA : Exercices 2019 à 2023
Athena Courtage	23 juillet 2024	IS, IR, TVA : exercices 2020 à 2023

Les vérifications sur place sont en cours et la Banque et ses filiales n'ont reçues aucunes notifications à la date d'arrêté des comptes.

AVANTAGES AU PERSONNEL	31/12/2023	30/06/2024	Taux d'actualisation
Indemnités Fin de Carrière	180 058	188 090	4,11 %
Avantages Post Emploi	24 711	25 364	4,66 %
Prime de fidélisation	172 236	174 083	3,98 %
Total	377 005	387 536	

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

BILAN CONSOLIDÉ AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
ACTIF		
Caisse et banques centrales	1331 611	1388 649
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 860 720	2 736 205
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3 324 992	2 215 714
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	535 728	520 491
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	10 495 393	7 269 764
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	92 009 884	94 307 750
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Titres au coût amorti	5 878 561	6 945 029
Actifs d'impôts courants	689 617	1 014 139
Actifs d'impôts différés	1 831 560	1 800 184
Comptes de régularisation et actifs divers	934 669	469 317
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	493 486	430 829
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	2 309 495	2 261 435
Immobilisations incorporelles	1 268 861	1 279 553
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	121 395 550	120 194 546
En milliers de Dirhams		
PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	26 905	30 673
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	26 905	30 673
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 903 248	8 656 196
Dettes envers la clientèle	72 532 653	73 553 974
Titres de créance émis	13 483 111	13 729 267
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 336 857	1 743 962
Passifs d'impôt différé	770 753	773 546
Comptes de régularisation et autres passifs	5 091 112	3 689 075
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 173 404	1 162 609
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 636 372	1 634 601
Capitaux propres	15 441 135	15 220 644
Capital et réserves liées	12 742 665	12 060 807
Réserves consolidées	2 022 813	1 757 389
- Part du groupe	1 359 426	1 087 665
- Part des minoritaires	663 387	669 724
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	40 888	40 888
- Part du groupe	40 888	40 888
- Part des minoritaires	-	-
Résultat de l'exercice	634 769	1 361 559
- Part du groupe	592 606	1 317 134
- Part des minoritaires	42 163	44 425
TOTAL PASSIF	121 395 550	120 194 546

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts et produits assimilés	2 610 765	2 494 247
Intérêts et charges assimilés	-695 975	-601 784
MARGE D'INTÉRÊT	1 914 790	1 892 463
+ Commissions (produits)	913 576	968 744
+ Commissions (charges)	-121 193	-213 445
MARGE SUR COMMISSIONS	792 383	755 299
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	-	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	81 646	59 778
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	58 285	37 321
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	23 361	22 457
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	471	801
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+Produits des autres activités	68 749	105 858
- Charges des autres activités	-38 291	-42 174
Produit net bancaire	2 819 748	2 772 025
- Charges générales d'exploitation	-1 110 093	-1 150 310
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-224 981	-189 751
Résultat brut d'exploitation	1 484 675	1 431 963
- Coût du risque de crédit	-476 990	-318 136
Résultat d'exploitation	1 007 685	1 113 827
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	30 330	30 709
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	224	260
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	1 038 239	1 144 796
- Impôts sur les résultats	-403 471	-402 661
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	634 769	742 135
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-42 163	-37 869
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	592 606	704 265

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	30/06/2023
RÉSULTAT NET	634 769	742 135
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés		
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		634 769
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)		592 606
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		42 163
		37 869

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	30/06/2023
Résultat avant impôt	1 038 299	1 144 900
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	224 981	199 751
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-824	-1240
+/- dotations nettes aux provisions	250 332	88 961
+/- quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	-30 330	-30 709
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	28	-5 864
+/- autres mouvements	-7 798	-8 956
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	436 388	241 944
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 590 915	-1 032 167
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	1 005 312	830 369
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-212 734	-2 553 128
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	792 486	795 832
- Impôts versés	-437 754	-442 188
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-443 605	-2 401 282
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 031 082	-1 014 438
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	15 107	-10 672
+/- flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-260 916	-357 931
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-245 809	-368 603
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-456 634	-478 008
+		

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires	7 860 973	7 877 162
Prêts consentis à la clientèle	85 634 201	87 555 117
Opérations de pension	-	-
Opérations de location-financement	10 794 915	10 884 854
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION	104 290 089	106 317 133
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-12 280 205	-12 009 384
Bucket -1-	-503 239	-489 883
Bucket -2-	-737 188	-708 577
Bucket -3-	-11 039 778	-10 810 925
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION	92 009 884	94 307 750

TITRES AU COÛT AMORTI AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Effets publics et valeurs assimilées	5 878 745	6 945 213
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Titres subordonnés	-	-
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI AVANT DÉPRÉCIATION	5 878 745	6 945 213
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-184	-184
bucket -1-	-184	-184
bucket -2-	-	-
bucket -3-	-	-
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI NET DES DÉPRÉCIATIONS	5 878 561	6 945 029

DETTE REPRESENTÉE PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Autres dettes représentées par un titre	13 483 111	13 729 267
titres de créances négociables	13 299 601	13 541 414
emprunts obligataires	183 510	187 853
Dettes subordonnées	1 636 372	1 634 601
emprunt subordonné	-	-
à durée déterminée	-	-
à durée indéterminée	-	-
titres subordonnés	-	-
à durée déterminée	1 636 372	1 634 601
à durée indéterminée	-	-
Total	15 119 483	15 363 868

DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à vue	407 847	581 684
Emprunts	8 046 932	6 987 876
Opérations de pension	1 448 469	1 086 636
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILÉS	9 903 248	8 656 196
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE AU 30/06/2024		
	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	56 374 509	57 012 057
Comptes à terme	5 423 339	5 760 993
Comptes d'épargne à taux administré	10 224 446	10 195 559
Bons de caisse	510 359	585 366
Opérations de pension	-	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	72 532 653	73 553 974

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams					
	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	10 497 151	-	-	-1 758	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	83 561 259	4 399 389	16 329 441	-503 239	-737 188	-11 039 778
titres de dettes au coût amorti	5 878 745	-	-	-184	-	-
Engagements Hors Bilan	20 456 538	1 125 861	1 151 561	33 195	36 501	321 583

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 31/12/2023

	En milliers de Dirhams					
	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	7 272 457	-	-	-2 693	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	85 914 900	4 251 453	16 150 780	-489 883	-708 577	-10 810 925
titres de dettes au coût amorti	6 945 213			-184		
Engagements Hors Bilan	23 409 246	704 994	1 171 041	-34 380	-24 196	-377 414

IMMOBILISATIONS AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams					
	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 247 077	-1 074 442	1 172 635	2 241 590	-1 044 002	1 197 588
Equip. mobilier, installation	2 661 354	-1 681 741	979 613	2 549 952	-1 640 346	909 606
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	166 754	-9 507	157 247	162 378	-8 137	154 241
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 075 185	-2 765 690	2 309 495	4 953 920	-2 692 485	2 261 435
Logiciels informatiques acquis	2 501 574	-1 705 502	796 072	2 333 001	-1 567 019	765 983
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisation incorporelles	472 790	-	472 790	513 571	-	513 571
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 974 363	-1 705 502	1 268 861	2 846 572	-1 567 019	1 279 553
TOTAL IMMOBILISATIONS	8 049 548	-4 471 192	3 578 356	7 800 492	-4 259 504	3 540 988

CONTRATS DE LOCATION AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams	
	30/06/2024	**31/12/2023**

</tbl

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2024

Tableau de variation des capitaux propres	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Résultat l'exercice	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	En milliers de Dirhams Total capitaux propres
Capitaux propres clôture : 31/12/2022	2 152 500	9 908 307	-	1 695 975	-	-	13 756 782	715 569	14 472 351
Opération sur capital	-	-	-	-410 000	-	-	-410 000	-46 349	-456 349
Dividendes	-	-	-	-164 444	1 317 134	-	1 317 134	44 425	1 361 559
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-164 444	504	-163 940
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	40 888	40 888	40 888
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-4 466	-	-	-4 466	-	-4 466
Divers opérations sur capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-29 400	-	-	-29 400	-	-29 400
Capitaux propres clôture : 2023 décembre	2 152 500	9 908 307	-	1 087 665	1 317 134	40 888	14 506 494	714 149	15 220 644
Affectation résultat 2023	-	681 858	-	635 276	-1 317 134	-	-	-	-
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2024	2 152 500	10 590 165	-	1 722 941	-	40 888	14 506 494	714 149	15 220 644
Opération sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-410 000	-	-	-410 000	-46 947	-456 947
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	592 606	-	592 606	42 163	634 769
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	45 836	-	-	45 836	-3 815	42 021
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	649	-	-	649	-	649
Divers opérations sur capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture : 2024 Juin	2 152 500	10 590 165	-	1 359 426	592 606	40 888	14 735 585	705 551	15 441 135

* Normes et principes comptables IFRS parties 12

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU 30/06/2024

	31/12/2023	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	En milliers de Dirhams 30/06/2024
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	435 990	96 602	-142 193	-	879	391 278
Bucket 1	34 380	239	-1 427	-	3	33 195
Bucket 2	24 196	12 303	-	-	1	36 501
Bucket 3	377 414	84 060	-140 766	-	875	321 583
Provisions pour engagements sociaux	407 440	19 806	-11 878	-	-425	414 943
Autres provisions pour risques et charges	319 179	21 506	-	-3 808	30 307	367 183
Provisions pour risques et charges	1 162 609	137 914	-154 071	-3 808	30 761	1 173 404

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS AU 30/06/2024

	30/06/2024	Produits	Charges	Net	30/06/2023	Produits	Charges	Net	En milliers de Dirhams
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	10 637	-	-	10 637	26 524	-	-	-	26 524
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	58 112	-38 291	19 821	79 334	-42 174	37 160	-	-	-
Total	68 749	-38 291	30 458	105 858	-42 174	63 684	-	-	-

COÛT NET DU RISQUE AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams
30/06/2024	30/06/2023
Dotation aux provisions	-1 540 499
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 422 391
bucket 1	-16 999
bucket 2	-29 476
bucket 3	-137 5916
Provisions engagements par signature	-96 602
bucket 1	-239
bucket 2	-12 303
bucket 3	-84 060
Autres provisions pour risques et charges	-21 506
Reprises de provisions	1 300 698
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 153 796
bucket 1	4 657
bucket 2	871
bucket 3	1 148 268
Reprises de provisions engagements par signature	142 193
bucket 1	1427
bucket 2	-
bucket 3	140 766
Reprise des autres provisions pour risques et charges	4 709
Variation des provisions	-237 189
Perdes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-12 011
Perdes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-242 561
Récupérations sur prêts et créances amorties	17 383
Autres pertes	-
COÛT DU RISQUE	-476 990
31/12/2023	-318 136

CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams
30/06/2024	30/06/2023
Charges d'impôts courant	-437 694
Charge nette d'impôt différé de l'exercice	34 223
Charge nette d'impôt sur les bénéfices	-403 471
31/12/2023	-402 661

INFORMATION SECTORIELLE AU 30/06/2024

	Banque de détail et de financement	Leasing	Total
Marge d'intérêt	1 765 988	148 802	1 914 790
Marge sur commissions	791 728	655	792 383
Produit net bancaire	2 670 291	149 457	2 819 748
Résultat brut d'exploitation	1 359 667	125 008	1 484 675
Résultat d'exploitation	934 020	73 665	1 007 685
Résultat net	571 248	63 520	634 769
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	529 086	63 520	592 606

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DES RÉSULTATS PAR ACTION AU 30/06/2024

	En milliers de Dirhams
30/06/2024	31/12/2023
Capital appelé	2 152 500
Nombres d'actions	20 500
Résultat part du groupe	592 606
Résultat par action (KMAD)	29
31/12/2023	31/12/2022
Capital appelé	2 152 500
Nombres d'actions	20 500
Résultat part du groupe	1 317 134
Résultat par action (KMAD)	64
31/12/2022	31/12/2021
Capital appelé	2 152 500
Nombres d'actions	20 500
Résultat part du groupe	1 205 841
Résultat par action (KMAD)	59

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS AU 30/06/2024

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	En milliers de Dirhams
30/06/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	-
Aux établissements de crédit	-
A la clientèle	6 448 900
Ouverture de crédit	-
Autres engagements en faveur de la clientèle	-
Total des engagements de financement donnés	6 448 900
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS REÇUS	-
dès établissements de crédit	-
de la clientèle	176 262 084
Total des engagements de financement reçus	176 262 084
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	-
D'ordre des établissements de crédit	3 697 991
D'ordre de la clientèle	12 587 070
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-
Total des engagements de garantie donnés	16 285 060
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	-

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30/06/2024

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DES BANQUES	BANCAIRE	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION	48,04%	48,04%	IG
SOGE CAPITAL BOURSE	INTERMÉDIATION EN BOURSE	100,00%	100,00%	IG
SOGE CAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	99,94%	99,94%	IG
SOGE CAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	99,96%	99,96%	IG
SOGELEASE	LEASING	100,00%	100,00%	IG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	BANCAIRE	99,92%	99,92%	IG
SOGE FINANCEMENT	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAGE	COURTAGE D'ASSURANCE	96,93%	96,93%	IG
FONCIMMO	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGE CONTACT	CENTRE D'APPEL	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	56,82%	55,21%	IG
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCES	49,01%	49,01%	MEE
ALD AUTOMOTIVE	LOCATION LONGUE DURÉE	15,00%	15,00%	MEE
NEMA CAPITAL	GESTION D'ACTIFS	50,00%	50,00%	IG
SOGEFONCIERE	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGE CAPITAL INVESTISSEMENT	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	IG

ÉTATS CONSOLIDÉS NÉANT AU 30/06/2024

Immeubles de placement

PARTIES LIÉES AU 30/06/2024

Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 30/06/2024	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale	En milliers de Dirhams
Actif			
prêts, avances et titres	1 092 005	3 972 348	
Comptes ordinaires	926 705	-	
Prêts	-	3 878 254	
Titres	165 300	94 094	
Opérations de location financement actifs divers	-	-	54 644
Total	1 092 005	4 026 992	
Passif			
dépôts	-	3 878 259	
Comptes ordinaires	27 838	1 206 989	
Autres emprunts	2 415	2 671 270	
dettes représentées par un titre	-	-	87 328
passif divers	-	-	
Total	30 253	4 026 992	
Engagements de financement et de garantie	-	-	
Engagements donnés	3 788	-	
Engagements reçus	-	-	
Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 30/06/2024	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale	
Intérêts et produits assimilés	20 766	61 363	
Intérêts et charges assimilées	-	61 087	
Commissions (produits)	-	658	
Commissions (charges)	-	1 102	
Prestations de services données	-	-	
Prestations de services reçues	-	-	
Loyers reçus	-	-	
Autres	-	-	168

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

La démarche de la Société Générale Marocaine de Banques en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur, et en ligne avec les meilleures pratiques définies au niveau international, dictés par des procédures et un dispositif de Contrôle Interne rigoureux.

Dispositif de contrôle interne :

Le dispositif de contrôle interne de la Société Générale Marocaine de Banques repose sur 3 lignes de défense, agissant de façon complémentaire et coordonnée dans le cadre d'une organisation assurant l'étanchéité des différents niveaux. Ce dispositif inclut aussi bien la banque que ses filiales consolidées.

CONTRÔLE PERMANENT		CONTRÔLE PÉRIODIQUE
1 ^{ère} LIGNE DE DÉFENSE	2 ^{ème} LIGNE DE DÉFENSE	3 ^{ème} LIGNE DE DÉFENSE
<p>La 1^{ère} ligne de défense est en charge de la gestion quotidienne des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les métiers, en tant que première ligne de défense, prennent des risques et sont directement responsables de leur gestion opérationnelle. À cette fin, les métiers doivent disposer de processus et de contrôles appropriés visant à s'assurer que les risques sont identifiés, analysés, mesurés, surveillés, et gérés dans les limites de l'appétit pour le risque de la banque, et que les activités liées aux métiers sont conformes aux exigences externes et internes. ■ La Direction du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels a pour fonction de coordonner le contrôle permanent de niveau 1. Elle est à ce titre en charge de la mise en œuvre, de la coordination, du challenge et de l'animation du dispositif de contrôle de niveau 1. <p>La Direction CN2 réalise les contrôles permanents de second niveau, fin de vérifier l'adéquation, la performance et l'efficacité des contrôles permanents de premier niveau.</p>	<p>La deuxième ligne de défense, composée des trois fonctions Risque, Conformité et Finance, veille à ce que tous les risques soient identifiés, évalués, analysés, mesurés, surveillés, gérés et correctement remontés par les lignes métiers concernées, en formant une vue d'ensemble sur tous les risques. À ce titre, ces 3 fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Définissent les normes, standards et procédures liés au dispositif de maîtrise du risque, et fournissent des indicateurs clés et une analyse pour le suivi global des risques. ■ Évaluent le profil de risque de la banque, ainsi que l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques des BU/SU. ■ Challengent et accompagnent la mise en œuvre des mesures de gestion des risques par les métiers afin de s'assurer que les processus et les contrôles mis en place par la première ligne de défense sont bien conçus et efficaces. 	<p>■ Le contrôle périodique (inspection/ audit) constitue la troisième ligne de défense. Il est strictement indépendant des métiers et du contrôle permanent.</p> <p>■ En tant que troisième ligne de défense, le contrôle périodique aide la banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôles et de gouvernance d'entreprise. Il évalue la qualité de la gestion des risques au sein du périmètre audité, la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle permanent.</p> <p>■ La fonction de contrôle périodique est également en charge de la revue indépendante des deux premières lignes de défense.</p>

Gestion globale des risques :

Chaque année, Société Générale Marocaine de Banques conduit une revue de son « appetit pour le risque ». L'objectif est de définir le niveau de prise de risque acceptable au regard des ambitions de développement des métiers. Cet exercice s'appuie sur les processus clés d'identification des risques, et est conduit en cohérence avec les autres processus stratégiques de la banque tels que le plan stratégique et financier (PSF), le processus d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) et le plan de redressement de crise interne (PRCI).

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé de manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques et quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement d'indicateurs clés selon la nature de risque, par des limites et des seuils d'alerte.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE en tant qu'organe d'administration, approuve l'appétit au risque et s'assure de son respect au travers un dispositif d'alerte ad hoc. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE a institué deux Comités chargés d'assister en matière de suivi des Risques et d'évaluation du dispositif de Contrôle Interne :

- LE COMITE DES RISQUES, en charge des risques de crédit, des risques de marché et du suivi des indicateurs d'appétit au risque.
- LE COMITE D'AUDIT, qui, outre la validation des comptes du Groupe, est chargé du pilotage des Risques Opérationnels, des risques de non-conformité, des risques结构s ; et de l'évaluation du Contrôle Interne.

Cette approche permet un pilotage adéquat de la stratégie de la banque en ligne avec son appétit au risque et dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib.

1. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit constitue un risque majeur auquel la banque est exposée, son encadrement et sa gestion rigoureuse est primordiale pour permettre le développement des activités de la banque. La Société Générale Marocaine de Banques s'appuie sur les leviers ci-dessous pour une gestion proactive du risque de crédit :

1.1. Une filière risque de crédit experte et indépendante :

La filière risques de crédit est du ressort de la Direction des Risques et du Recouvrement qui couvre l'ensemble des aspects relatifs à l'octroi des crédits et à la surveillance des engagements, en plus de la supervision de l'activité du recouvrement précontentieux et contentieux.

L'organisation de la filière Risque obéit aux principes généraux suivants :

- Indépendance de la filière risque vis-à-vis de la filière commerciale : la filière risque est indépendante hiérarchiquement de la filière Commerciale au siège et en région. Ce principe vise à assurer une gestion saine et transparente des risques en évitant la dilution des responsabilités et les conflits d'intérêts ;

- Séparation entre l'octroi de crédit et la surveillance des risques : les activités d'octroi de crédit et de surveillance des risques sont prises en charge par des entités distinctes ;

- Séparation entre l'octroi de crédit et la production de crédit : les activités d'octroi de crédit et de production de crédit sont prises en charge par des entités distinctes.

- L'octroi du crédit est exercé en fonction de limites d'autorisations déléguées aux divers intervenants en fonction du montant, de la nature des crédits, des garanties et de la notation des clients.

1.2. Des politiques de Risque de crédit en matière d'octroi revues régulièrement :

La Société Générale Marocaine de Banques s'appuie sur des Politiques de Risque de crédit en matière d'octroi dûment formalisées et actualisées chaque année. Les principes généraux régissant ces politiques d'octroi sont rappelés ci-dessous :

- La banque priviliege une perspective de relation clientèle à moyen et long terme, en ciblant à la fois des clients avec lesquels la banque a une relation établie de confiance et des prospects présentant un potentiel de développement d'affaires rentable à moyen terme.

- Toute prise d'engagement de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et une bonne compréhension de la finalité de l'opération. L'acceptabilité du risque repose en premier lieu sur la capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements, notamment au travers des flux de trésorerie qui assureront la bonne fin de l'opération. La prise de sûretés est recherchée pour réduire le risque de perte en cas de défaillance de la contrepartie mais ne peut, sauf exception, constituer la seule justification de la prise de risque.

- Les sûretés sont évaluées en appliquant des décotes de prudence et en portant une attention particulière à la faculté effective de leur mise en œuvre.
- La mise en place d'opérations complexes ou présentant un profil de risque spécifique relève d'équipes spécialisées disposant du niveau de compétence et d'expertise requis.
- Les politiques d'octroi de crédit de la Société Générale Marocaine de Banques doivent se conformer aux critères définis dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ; une orientation forte est de diminuer le soutien de la banque aux secteurs polluants et de s'engager de manière volontariste sur le financement des énergies renouvelables.
- La notation des contreparties constitue un critère clé de la politique d'octroi et sert de base au dispositif de délégation déployé dans la filière commerciale et la filière risque. Le dispositif de notation s'appuie sur des modèles internes conformes aux exigences réglementaires. Une vigilance particulière est apportée à la mise à jour régulière des notations (qui en tout état de cause sont soumises à une revue annuelle).
- La Société Générale Marocaine de Banques recherche une diversification des risques en encadrant le risque de concentration et en maintenant une politique de division des risques à travers un partage avec d'autres partenaires financiers (banques ou organismes de cautionnement).

1.3. Dispositif de Notations

Les de la décision d'octroi des crédits, les clients de la banque font l'objet d'une notation, définie suivant les standards Société Générale et annuellement mise à jour. En plus du langage commun des risques qu'elle instaure, la notation a pour but :

- D'aider à la prise de décision ;
- De permettre de suivre l'évolution de la qualité du risque de la contrepartie ;
- De déterminer l'étendue des délégations pour l'octroi des concours ;
- D'apprécier la qualité des risques sur un portefeuille donné.

1.4. Dispositif de surveillance des risques :

Le monitoring du portefeuille et le dispositif de recouvrement constituent des axes majeurs pour la gestion opérationnelle du risque de crédit :

- La gestion proactive des risques dégradés est la clé pour contenir le risque de perte finale en cas de défaillance d'une contrepartie. A ce titre, la Société Générale Marocaine de Banques met en place des procédures rigoureuses et de outils de détection précoce et de mise sous surveillance et/ou de suivi renforcé des contreparties dont le profil de risque est en dégradation.

- Les contreparties saines dont le profil de risque est en dégradation significative doivent être classées avec diligence en « Noms sous surveillance » (« Watch List ») à l'initiative de la Direction des Risques ou de la filière Commerciale afin de faire l'objet d'une surveillance rapprochée. En cas de défaut de la contrepartie et afin de minimiser le risque de perte finale, la gestion individuelle des dossiers les plus importants est confiée à des équipes spécialisées de recouvrement, séparées des unités responsables de l'origination du prêt.

- Le dispositif de recouvrement aussi bien en phase amiable que contentieuse, est soutenu par l'amélioration de l'expertise des acteurs du recouvrement, la mise en place d'outils et d'indicateurs pour le suivi du taux d'efficacité et du taux d'encaissement par phase de recouvrement. Les dossiers importants ou sensibles Retail / Non Retail sont confiés à la Direction des Affaires Spéciales, rattachée au Directoire, pour un circuit de décision plus court sur ces dossiers.

2. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires. Ils incluent le risque de change et le risque de taux.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- Un ensemble de Stress-Tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs calculent la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps permettant de déboucher ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024

- Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque (cours spot, la volatilité, corrélation au sein des classes d'actifs désignés par les familles de sous-jacents : taux, change et crédit) pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique.
- Les indicateurs en « sensibilité » et en « NPV » permettent d'encadrer la taille des positions : les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les encadrements en NPV (les limites émetteurs) sont utilisés pour les positions significatives en termes de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités.
- D'autres indicateurs sont aussi utilisés : durée de détention maximale d'une position, le spread de crédit ainsi que le stress test de crédit.
- Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change Globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « Net Present Value ».

Ces indicateurs calculés quotidiennement sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec le Front Office.

En complément du suivi quotidien réalisé en fin de journée, un suivi des risques de marchés en Intraday est mis en place visant à s'assurer du respect des limites d'encadrement via 3 RUNs paramétrés courant la journée. Ce dispositif porte sur les 3 métriques suivantes : Position de change FX, Sensibilité de taux d'intérêt et risque émetteur.

3. RISQUE DE RÈGLEMENT-LIVRAISON

Le risque de règlement-livraison sur instruments financiers survient lorsque des opérations (de gré à gré au comptant ou à terme) donnent lieu à un décalage dans le temps (habituellement de quelques heures) entre le paiement et la livraison du sous-jacent (titres, FX, etc.) lors de leur dénouement.

Sa matérialisation dépend ainsi des modalités de règlement. A noter que le traitement des opérations Marchés à la Société Générale Marocaine de Banques se fait selon le mode de règlement/livraison DVP qui ne génère pas de risque de livraison pour les clients Corporate, ce risque peut ponctuellement être pris sur certaines Instituts Financières bien notées, dans le cadre de limites prédefinies.

Pour les activités titres le risque de règlement livraison est mitigé par le processus de confirmation au niveau de la plateforme du dépositaire central MAROCLEAR et en interne par la prise en charge d'une réservation de fonds pour chaque opération.

4. RISQUES DE CONTREPARTIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE MARCHÉS

Le risque de contrepartie est le risque de crédit sur les opérations de marché (change à terme, swap de change et repo/reverse repo). Le risque de contrepartie est composé du risque de remplacement en cas de défaut d'une de nos contreparties. La valeur future de l'exposition face à une contrepartie ainsi que sa qualité de crédit sont incertaines et variables dans le temps, toutes deux étant affectées par l'évolution des paramètres de marché. Ce risque est mesuré par les pertes potentielles liées à l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements. La CVA est mesurée l'exposition future potentielle liée au risque de remplacement en cas de défaut de la contrepartie. La CVA est calculée pour un niveau de confiance de 99 % à différents horizons temporels.

Les risques de contrepartie liés aux opérations de marchés sont encadrés par des limites CVA que le FrontOffice est tenu de respecter lors de la conclusion des deals. Ces limites sont définies en fonction du besoin du client et validées par la filière risque.

5. LE RISQUE DE LIQUIDITÉ ET RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement se définit comme le risque pour la banque de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités pour un volume compatible avec ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents. La capacité à lever des financements s'articule autour :

- d'une possibilité de levée sur le marché de Titres de Créances Négociables (dettes jusqu'à 7 ans) ;
- de la possibilité d'émettre de la dette Obligataire Subordonnée sur le LT (10 ans ou plus) pour les besoins prudentiels et de couverture ALM sur le long terme.

Le risque de liquidité est généré par le décalage dans le temps des flux d'actifs et de passifs, représente donc pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs. Deux sources majeures peuvent générer une telle situation :

- L'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts et un tirage de lignes hors-bilan ; et ce à travers le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme. C'est un risque dit légal ou de mort subite.
- Un risque de financement ou aussi appelé risque économique lié au coût de financement ou aussi de placement. L'établissement peut subir un renchérissement des ressources consécutif, par exemple, à des tensions sur les marchés. L'établissement s'expose ainsi au risque d'une hausse du coût de la liquidité, qui peut alors aller au-delà de ce que l'établissement avait espéré initialement dans le crédit au titre du risque de liquidité (via le TCI).

La gestion du risque de liquidité repose sur le calcul et le suivi proactif de plusieurs indicateurs réglementaires et internes.

5.1. Respect des obligations réglementaires

La Société Générale Marocaine de Banques a pour objectif de respecter le ratio réglementaire de Liquidity Coverage Ratio (LCR) avec une marge de sécurité suffisante.

Société Générale Marocaine de Banques vise également à anticiper l'entrée en vigueur du ratio réglementaire Net Stable Funding Ratio (NSFR). Bien que le pilotage de cet indicateur ne soit toujours pas en vigueur, la Société Générale Marocaine de Banques le calcule pour les besoins du Groupe.

Pour les stress test réglementaires préconisé par BAM (directive N° G/2/201), la banque veille au respect du minimum exigé pour chaque scénario.

5.2. Gestion de la liquidité en interne

En plus de l'approche réglementaire, un pilotage du risque de liquidité est réalisé selon une approche interne, basée sur des limites en fonction des métriques calculées et d'autres limites pour la gestion de trésorerie, en scénario Business as Usual (BAU) ou selon des stress testes.

Pour chaque limite, tout franchissement de seuil d'alerte déclenche automatiquement un plan d'action de couverture. Ces plans de mitigation sont proposés par l'ALM lors des comités ALM et validé par le directoire.

6. RISQUES STRUCTURELS DE TAUX

L'exposition structurelle aux risques de taux d'intérêt et de change résulte des opérations commerciales et de leur couverture dans le portefeuille bancaire. La Société Générale Marocaine de Banques mesure et encadre de façon stricte les risques structurels. Les risques de taux et de change liés au portefeuille de négociation n'entrent pas dans le périmètre de mesure des risques structurels. Ils relèvent des risques de marché.

Le risque structurel de taux désigne le risque – avéré ou prospectif – que présente, pour les fonds propres et les résultats de la Banque (donc pour la Valeur Actuelle Nette et la Marge Nette d'Intérêt), l'incidence de fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les éléments de son portefeuille bancaire.

On distingue principalement quatre types de risque :

- le risque de niveau des taux ;
- le risque de courbe, lié à la structure par échéance des instruments du portefeuille bancaire ;
- le risque d'optionnalité, lié aux options automatiques ou comportementales (typiquement le droit pour un emprunteur de rembourser un emprunt à taux fixe sans pénalité) ;
- le risque de base correspondant à l'incidence des variations relatives des différents indices de taux présents au bilan et hors-bilan.

Ces quatre types de risque peuvent faire varier la valeur, ou le rendement (ou le coût) des actifs, passifs et postes de hors-bilan sensibles aux taux d'intérêt.

Pour suivre du risque de taux, Société Générale Maroc se base sur des indicateurs pouvant être scindés en deux types :

1. Indicateurs de la valeur

■ Le gap de taux des éléments du bilan et hors bilan amortis, dans lequel les écoulages des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne à régime spécial et les crédits remboursables par anticipation), complétés d'hypothèses à caractère conventionnel sur certains postes du bilan ;

■ La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (« VAN ») des éléments de bilan sur le bloc bancaire à taux fixe (à l'actif ou au passif) aux mouvements de taux d'intérêt, selon différents scénarios.

2. Indicateurs de revenu, avec la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI ») selon des hypothèses de stress test de variation de la courbe des taux à des horizons prédefinis.

7. RISQUES STRUCTURELS DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte lié à la présence de positions de change au sein du bilan. Il y a position de change dès lors que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice (devise de reporting), sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan.

L'exposition au risque structurel de change est mesurée par l'indicateur de position de change pour chaque devise et sur les opérations de bilan/hors bilan structurelles, encadré par une limite.

8. RISQUE PAYS

L'activité de Société Générale Maroc peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire marocain (ex : garantie reçue par Société Générale Maroc émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Société Générale Maroc met en place, sur avis du groupe Société Générale, une limite maximale d'exposition par pays pour encadrer ce risque.

9. RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité et le risque d'atteinte à la réputation.

9.1. Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Société Générale Maroc s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Société Générale Maroc veille notamment à :

- Connaître ses clients en mettant en œuvre les vigilances nécessaires de KYC (Know Your Customer) ;
- Travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Travager avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargo et de sanctions financières internationales ;
- Offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;
- Mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;
- Mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de Conduite ;
- Appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- Respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

9.2. Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Société Générale Maroc :

- S'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée ;
- S'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir conformément à un code de conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Société Générale Maroc, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;
- Soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Société Générale Maroc fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- Approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales.

9.3. Autres risques opérationnels

Au-delà des risques cités ci-dessus, Société Générale Maroc encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Société Générale Maroc se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- Une analyse de l'environnement en termes de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- Le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques ;
- Un dispositif de contrôle interne robuste ;
- La mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- La promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JANVIER 2024

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

pwc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca
Maroc

GROUPE SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe SGMB) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 15 441 135, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 634 769.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe SGMB arrêtés au 30 juin 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les contrôles fiscaux en cours, exposés dans la note "Normes et principes comptables" de l'annexe.

Casablanca, le 27 septembre 2024

Les Commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Régional Grant Thornton
TBS DU DRASSI CASABLANCA
TBS DU DRASSI CASABLANCA
TBS DU DRASSI CASABLANCA

Ghali GUESSOUS
Associé

PwC MAROC

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 15ème étage, Casa Anita,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 52 22 39 90 | F: +212 52 22 38 77
RC : 18956 | IFT : 12 12 12

Mohamed RQIBATE
Associé

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30 JUIN 2024

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2024

ACTIF (En M EUR)	30.06.2024	31.12.2023
Caisse et banques centrales	223 220	223 048
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	530 826	495 882
Instruments dérivés de couverture	5 352	10 585
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	92 138	90 894
Titres au coût amorti	30 353	28 147
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	78 415	77 879
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	455 438	485 449
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-1 259	-433
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	473	459
Actifs d'impôts	4 583	4 717
Autres actifs	77 131	69 765
Actifs non courants destinés à être cédés	28 661	1 763
Participations dans les entreprises mises en équivalence	387	227
Immobilisations corporelles et incorporelles	61 356	60 714
Ecart d'acquisition	5 070	4 949
Total	1 592 144	1 554 045

PASSIF (En M EUR)	30.06.2024	31.12.2023
Banques centrales	9 522	9 718
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	407 702	375 584
Instruments dérivés de couverture	12 189	18 708
Dettes représentées par un titre	161 886	160 506
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	105 778	117 847
Dettes envers la clientèle	540 355	541 677
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 994)	(5 857)
Passifs d'impôts	2 405	2 402
Autres passifs	97 255	93 658
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	19 219	17 03
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	146 420	141 723
Provisions	4 143	4 235
Dettes subordonnées	15 852	15 894
Total dettes	1 515 732	1 477 798
Capitaux propres		
Capitaux propres part du Groupe		
Actions ordinaires et réserves liées	20 966	21 186
Autres instruments de capitaux propres	9 357	8 924
Réserves consolidées	34 207	32 891
Résultat de l'exercice	1 793	2 493
Sous-total	66 323	65 494
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	506	481
Sous-total capitaux propres part du Groupe	66 829	65 975
Participations ne donnant pas le contrôle	9 583	10 272
Total capitaux propres	76 412	76 247
Total	1 592 144	1 554 045

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En M EUR)	30.06.2024	30.06.2023
Intérêts et produits assimilés ⁽¹⁾	28 487	26 310
Intérêts et charges assimilées	-23 632	-20 621
Commissions (produits)	5 177	4 864
Commissions (charges)	-2 209	-2 216
Résultat net des opérations financières ⁽¹⁾	5 695	5 831
Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5 848	5 911
Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-88	-61
Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti	-65	-19
Produits des contrats d'assurance émis	1 909	1 682
Charges des services d'assurance	-1 029	-859
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	-32	-5
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	-3 023	-3 679
Produits ou charges nets financiers des contrats de réassurance détenus ⁽¹⁾	4	3
Coût du risque de crédit des actifs financiers liés à l'activité d'assurance	1	3
Produits des autres activités	13 506	7 936
Charges des autres activités	-11 524	-6 291
Produit net bancaire	13 330	12 958
Autres charges générales d'exploitation	-8 737	-8 668
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-813	-830
Résultat brut d'exploitation	3 780	3 460
Coût du risque de crédit	-787	-348
Résultat d'exploitation	2 993	3 112
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	13	12
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-88	-98
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	2 918	3 026
Impôts sur les bénéfices	-653	-753
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 265	2 273
Participations ne donnant pas le contrôle	472	505
Résultat net part du Groupe	1 793	1 768
Résultat par action	1,81	1,73
Résultat dilué par action	1,81	1,73

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	30.06.2024	30.06.2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 265	2 273
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclasés ultérieurement en résultat	360	4
Ecart de conversion	433	-148
Ecart de réévaluation de la période	434	-221
Reclassement en résultat	-1	73
Réévaluation des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres ⁽¹⁾	-807	418
Ecart de réévaluation de la période	-911	338
Reclassement en résultat	104	80
Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres ⁽¹⁾	827	-238
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-88	16
Ecart de réévaluation de la période	-83	23
Reclassement en résultat	-5	-7
Impôts liés	-5	-44
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclasés ultérieurement en résultat	-340	223
Ecart actuariel au titre des régimes à prestations définies	9	18
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	-468	278
Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	-	1
Impôts liés	119	-74
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20	227
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 285	2 500
Dont part du Groupe	1 834	1 893
Dont participations ne donnant pas le contrôle	451	607